

RAPPORT RSE 2024



**ENGAGÉ POUR
PLUS D'ÉQUITÉ**

6	MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
10	GRI 2 INFORMATIONS GÉNÉRALES
11	GRI 2-1 : L'organisation
15	GRI 2-6 : Activités et travailleurs
17	GRI 2-6 : Gouvernance
18	GRI 2-22 à 28 : Stratégie, politiques et pratiques
21	GRI 2-29 : Engagement des parties prenantes
26	GRI 3 THÈMES PERTINENTS
27	GRI 3-1 : Processus pour déterminer les thèmes pertinents
30	GRI 3-2 : Liste des enjeux pertinents
32	GRI 200 ÉCONOMIE
34	GRI 201 PERFORMANCE ÉCONOMIQUE
35	GRI 201-2 : Implications financières et autres risques et opportunités dus au changement climatique
36	GRI 202 PRÉSENCE SUR LE MARCHÉ
38	GRI 203 IMPACTS ÉCONOMIQUES INDIRECTS
39	GRI 203-1 : Investissement dans les infrastructures et mécénat en faveur des communautés
	GRI 203-2 : Impacts économiques indirects significatifs
40	GRI 204 PRATIQUES D'ACHATS
41	GRI 204-1 : Éthique des affaires et achats responsables
42	GRI 205 LUTTE CONTRE LA CORRUPTION
43	GRI 205-1 : Comité éthique et politique de lutte contre la corruption
44	GRI 205-2 : Dispositif de prévention et de détection de la corruption
46	GRI 206 COMPORTEMENT ANTI-CONCURRENTIEL
47	GRI 206-1 : Actions en justice contre le comportement anti-concurrentiel et les pratiques antitrusteurs locaux
48	GRI 301 MATIÈRE PREMIÈRE
49	GRI 301-1 : Achats matière première et fournisseurs
50	GRI 302 ÉNERGIE
51	GRI 302-1 : Consommation énergétique au sein de l'organisation
	GRI 302-4 : Réduction de la consommation énergétique
	GRI 302-5 : Réduction des besoins énergétiques des produits et services
52	GRI 303 EAU ET EFFLUENTS
53	GRI 303-1 : Gestion de l'eau
	GRI 303-3 : Traitement de l'eau
56	GRI 304 BIODIVERSITÉ



58	GRI 305 ÉMISSIONS
59	GRI 305-1&2 : Lutte contre le changement climatique
60	GRI 305-7 : Pollutions atmosphériques
62	GRI 306 DÉCHETS
63	GRI 306-2 : Gestion des impacts significatifs liés aux déchets
GRI 308 ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES FOURNISSEURS	
64	GRI 308-1&2 : Enjeux sociaux et environnementaux dans la politique d'achat
65	GRI 204-1 : Responsabilités sociales et environnementales dans les relations avec les fournisseurs de matières premières
GRI 401 EMPLOI	
68	GRI 401-1 : Emploi et conditions de travail
69	GRI 401-3 : Organisation du temps de travail - Heures travaillées
71	GRI 401-2 : Cadre de vie des salariés
GRI 403 SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL	
72	GRI 403-1&2 : Santé & Sécurité au Travail
73	GRI 403-3 : Les maladies professionnelles
75	GRI 403-4 : Accords formalisés avec les syndicats en matière de santé et de sécurité au travail
76	
GRI 404 FORMATION ET ÉDUCATION	
78	GRI 404-2 : Formation et développement des compétences
79	
GRI 405 DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES	
80	GRI 405-1 : Diversité des organes de gouvernance et des employés
81	GRI 405-2 : Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes et des hommes
82	
GRI 406 LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION	
84	GRI 406-1 : Cas de discrimination et mesures correctives prises
85	
GRI 407 LIBERTÉ SYNDICALE ET NÉGOCIATION COLLECTIVE	
86	GRI 407-1 : Liberté syndicale et négociation collective
87	
GRI 408 TRAVAIL DES ENFANTS	
88	GRI 408-1 : Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif de cas de travail des enfant
89	
GRI 409 TRAVAIL FORCÉ OU OBLIGATOIRE	
90	GRI 409-1 : Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif de travail forcé ou obligatoire
91	
GRI 411 DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES	
92	GRI 411-1 : Cas de violations des droits des peuples autochtones
93	
GRI 413 COMMUNAUTÉS LOCALES	
94	GRI 413-1, 413-2 : Inclusion sociale et développement communautaire
95	
MÉTHODOLOGIE DE REPORTING	
98	1. NOTES MÉTHODOLOGIQUES
99	2. PÉRIMÈTRE
102	3. CHOIX DES INDICATEURS
	4. CONSOLIDATION ET CONTRÔLE INTERNE





MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Chers partenaires, clients et collaborateurs,

Depuis soixante (60) ans, le Groupe SIFCA œuvre à bâtir un modèle agro-industriel africain durable, créateur de valeur pour tous. Dans un contexte mondial où les attentes en matière de responsabilité sociétale s'intensifient, nos filiales ont su maintenir leur position de leaders et traduire notre ambition par des actions concrètes, consignées dans ce rapport conforme aux standards internationaux de la GRI.

Chaque jour, nos filiales s'engagent pour renforcer les politiques de santé et de sécurité au travail afin de préserver l'intégrité de nos collaborateurs ; pour poursuivre la réduction de notre empreinte environnementale ; et pour développer des initiatives sociales à fort impact au bénéfice des communautés rurales. Plus spécifiquement, en 2024, nous avons lancé la Stratégie Genre du Groupe SIFCA, une démarche structurante visant à promouvoir l'inclusion et l'épanouissement de l'ensemble de nos collaborateurs ainsi que des communautés vivant autour de nos sites.

Plus qu'un engagement, la durabilité est au cœur de notre identité. Elle guide nos choix, inspire nos partenariats et façonne notre vision d'un secteur agricole africain performant et durable.

Alassane DOUMBIA
Président du Conseil d'Administration

FAITS MARQUANTS



SIFCA fête ses 60 ans.



PALMCI remporte le 2e Prix de la meilleure entreprise pourvoyeuse d'emplois décents.



La Fondation SIFCA célèbre son 10^e anniversaire.



Bongo : premier laboratoire de caoutchouc naturel accrédité ISO17025.



SUCRIVOIRE : Colonie de vacances au Ghana pour les meilleures élèves.



SANIA organise ses premiers Distributor's Awards pour ses meilleurs grossistes.

RENL – TOP EMPLOYER 2024

Click here to discover how the well-being of our talents drives our success!



FILIALE DE



RENL certifiée Top Employer 2024.

GRI 2

INFORMATIONS GÉNÉRALES



GRI 2-1 : L'ORGANISATION

Le Groupe SIFCA, fondé en 1964, est une multinationale spécialisée dans l'agro-industrie. Son siège est basé en Côte d'Ivoire.

Activités, marques, produits et services

Le Groupe SIFCA opère à travers ses principales filières :

- Oléagineuse, leader dans la production d'huile de palme en Afrique de l'Ouest, approvisionnant à la fois les marchés locaux et internationaux.
- Caoutchouc, spécialisée dans la production de caoutchouc naturel et la commercialisation vers des marchés européen et asiatique.
- Sucre, qui produit du sucre raffiné, destiné à la consommation locale et régionale

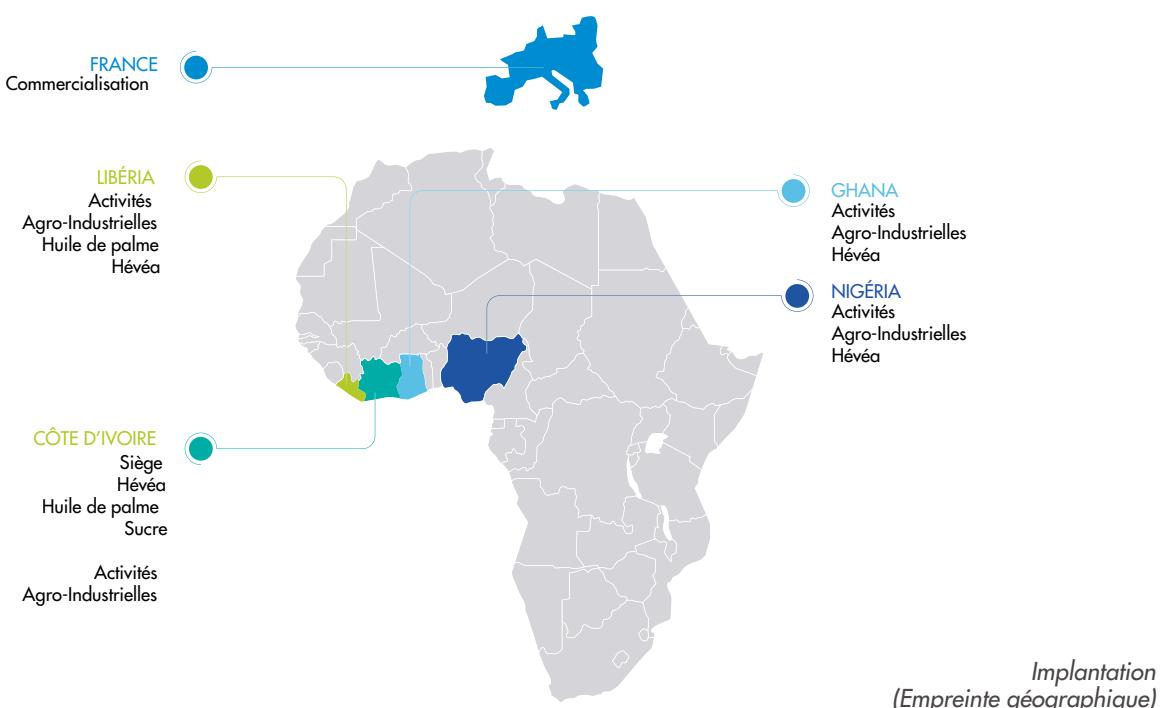
Le Groupe diversifie ses services à travers l'exploitation agricole, la transformation des matières premières et l'exportation vers des marchés internationaux, contribuant ainsi de manière significative au développement économique des pays où il est implanté, notamment la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Nigeria et le Libéria.

Lieu géographique du siège et des sites d'activité

Le siège du Groupe SIFCA est situé à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Ses principaux sites d'activité sont répartis entre plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest qui sont :

- Côte d'Ivoire : PALMCI, SAPH, SANIA Cie et SUCRIVOIRE y possèdent des plantations et des usines de transformation.
- Ghana : GREL y exploite des plantations de caoutchouc naturel.
- Libéria : CRC et MOPP y exploitent des plantations de caoutchouc naturel et de palmier à huile.
- Nigeria : RENL gère également des plantations de caoutchouc naturel dans le pays.

Chacune de ces implantations à un rôle stratégique dans le rayonnement du Groupe et ses activités d'exportation.



Filière Caoutchouc

SIPH
FRANCE



CRC
LIBÉRIA



RENL

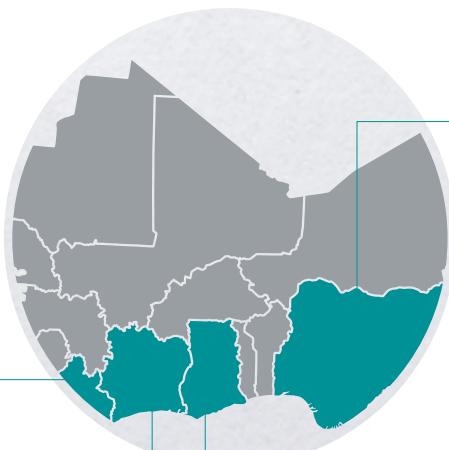
RENL
NIGÉRIA

SAPH
CÔTE D'IVOIRE



GREL

GREL
GHANA



Filière Oléagineuse



Filière Sucre



Capital et forme juridique

SIFCA est une société anonyme au capital de 4 002 935 000 FCFA, avec des actionnaires majoritaires tels que des investisseurs locaux et internationaux. Le Groupe est structuré en plusieurs filiales détenues en majorité par la holding SIFCA.

Période, fréquence et point de contact du reporting

- Période du reporting: Du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2024
- Cycle de reporting: Annuel



GRI 2-6 : ACTIVITÉS ET TRAVAILLEURS

Marchés desservis

Le Groupe SIFCA, via ses filiales, dessert principalement les marchés d'Afrique de l'Ouest et exporte vers l'Europe et l'Asie. La filière oléagineuse alimente les industries agroalimentaires et les marchés de l'huile de table en Afrique, tandis que SIPH exporte son caoutchouc naturel vers des entreprises manufacturières en Europe et Asie. SUCRIVOIRE est un fournisseur clé du marché ivoirien du sucre, approvisionnant à la fois les consommateurs et les industries locales.

Chaîne d'approvisionnement

Le Groupe SIFCA s'appuie sur une chaîne d'approvisionnement diversifiée, avec des partenariats locaux et internationaux. PALMCI, par exemple, travaille avec des milliers de planteurs privés locaux pour approvisionner ses usines en régimes de palme. De même, SIPH s'appuie sur un réseau de plantations privées gérées directement dans les pays où elle opère. Le Groupe s'efforce d'intégrer des pratiques d'achats responsables en respectant les normes sociales et environnementales tout au long de la chaîne d'approvisionnement.



Modifications significatives de l'organisation et de sa chaîne d'approvisionnement

Au cours de l'année 2024, le Groupe SIFCA n'a connu aucune réelle modification dans sa structure globale. Tant au niveau de son organisation que dans sa chaîne d'approvisionnement. Cependant le Groupe reste déterminé à poursuivre ses efforts d'optimisation de la production dans ses plantations industrielles et villageoises du côté de SUCRIVOIRE. En ce qui concerne PALMCI, elle a procédé à certains ajustements, notamment le renforcement de l'appui aux planteurs à travers le conseil agricole ; l'élargissement de la zone d'approvisionnement villageoise, avec l'intégration de nouveaux planteurs ; la mise en place de systèmes de traçabilité renforcés pour les régimes livrés par les intermédiaires.

On note également chez PALMCI le lancement d'un CRM (Customer Relationship Management) qui a pour objectifs d'améliorer la qualité de la relation-client et de fidéliser durablement nos planteurs partenaires. Une initiative majeure qui s'inscrit dans la stratégie de PALMCI visant à centraliser toutes les informations clés liées aux partenaires de la chaîne d'approvisionnement.

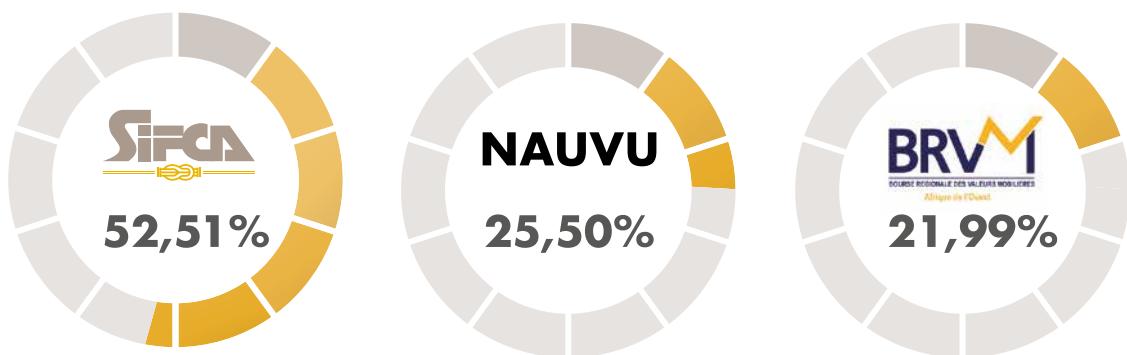
Modèle d'affaires

Le modèle d'affaires du Groupe SIFCA repose sur l'exploitation, la transformation et la commercialisation de produits agro-industriels. Le Groupe SIFCA opère principalement dans trois secteurs clés : le palmier à huile, l'hévéa (caoutchouc naturel) et la canne à sucre.

Les éléments principaux du modèle d'affaires du Groupe SIFCA sont :

- (1) Une production agricole durable, (2) Une transformation industrielle, (3) Une chaîne de valeur intégrée**
- (4) Une orientation vers les marchés internationaux (5) Un engagement en matière de durabilité.**

L'actionnariat de SIFCA est un mélange de capitaux locaux et internationaux, favorisant un équilibre entre une expertise mondiale et une gestion ancrée dans les besoins locaux.



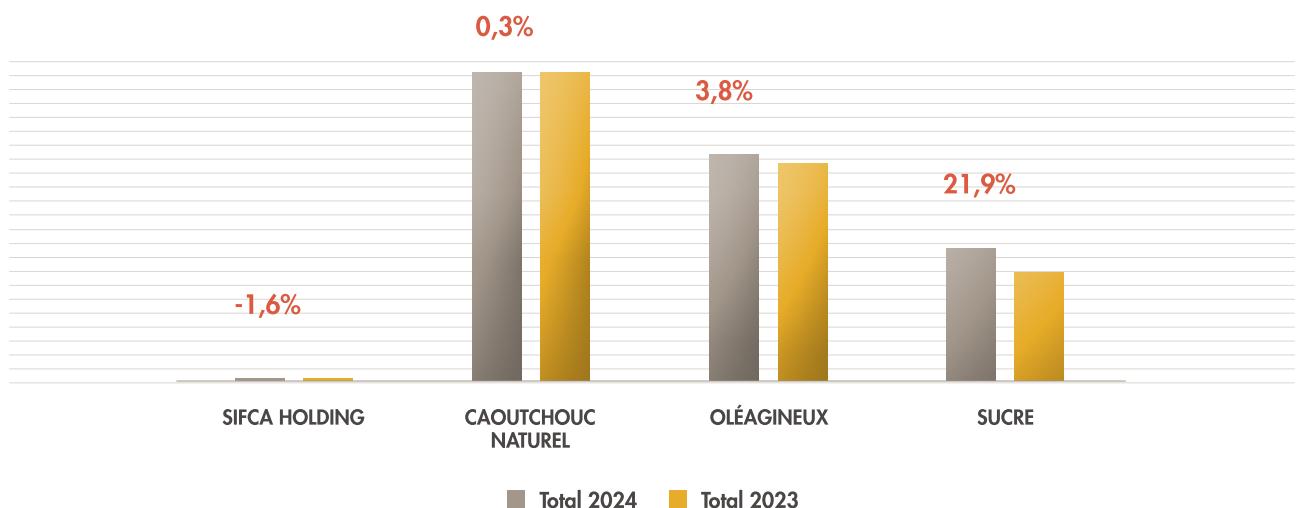
GRI 2-7 : Employés

L'employabilité - fondée sur la méritocratie, le maintien en poste, la création d'emplois et l'adoption de méthodes de travail innovantes - constitue un choix stratégique pour le Groupe. Ces éléments sont essentiels pour atteindre la croissance et améliorer les performances dans tous les domaines.

Désignation Filière	Travailleurs Permanents	Travailleurs Temporaires	Total 2024	Total 2023	Variation (%)
SIFCA HOLDING	120	2	122	124	-1,6%
CAOUTCHOUC NATUREL	9 849	4672	14 521	14475	0,3%
OLÉAGINEUX	9743	883	10626	10236	3,8%
SUCRE	648	5 553	6 201	5089	21,9%
TOTAL	20360	11110	31470	29924	5,2%

À la fin de l'exercice 2024, le Groupe SIFCA comptait un effectif de 31 470 collaborateurs, enregistrant une augmentation de 5,2% par rapport à l'année 2023.

Figure : représentation des effectifs par filière

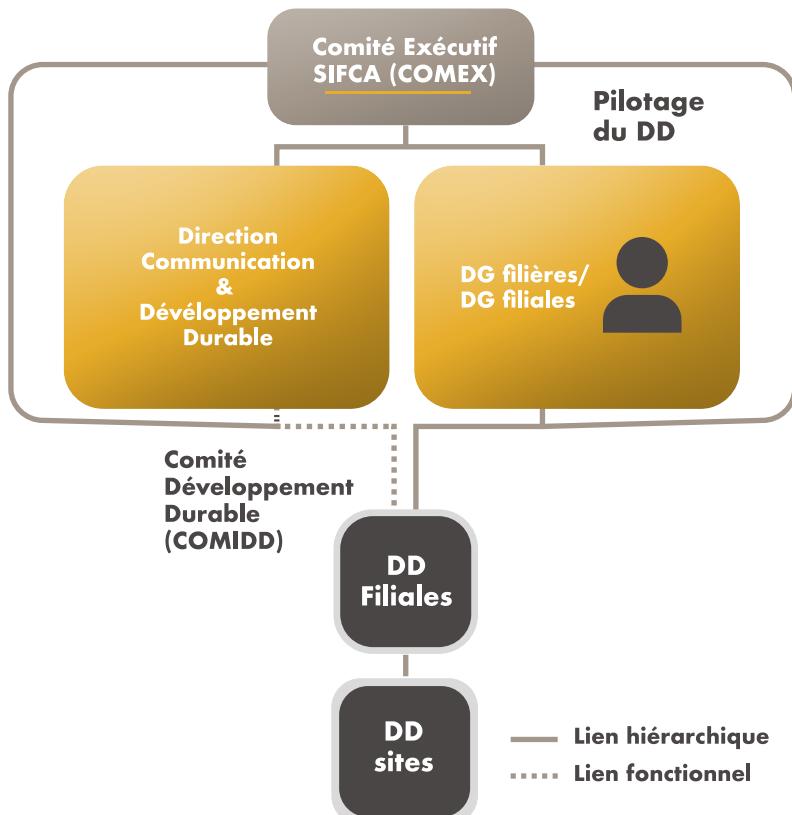


GRI 2-6 : GOUVERNANCE

Entités incluses dans le reporting de durabilité

Le Groupe SIFCA, par l'intermédiaire de son Conseil d'administration, assure une gouvernance transparente et responsable. La gestion de la RSE est confiée à la Direction Communication et Développement Durable, qui collabore étroitement avec les responsables RSE des différentes filiales

Le Comité de Développement Durable (COMIDD), réunissant l'ensemble des équipes développement durable du Groupe, se réunit deux fois par an afin d'évaluer la conformité des actions du Groupe aux critères environnementaux et sociaux, en fonction des engagements en matière de durabilité.



Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé

La Direction Communication et Développement Durable du Groupe SIFCA (DirComDD) est chargée de déterminer et de piloter la stratégie RSE en accord avec le COMEX du Groupe SIFCA.

Chaque filiale du Groupe SIFCA a une Direction/Département/Service RSE chargé de garantir et de piloter la mise en œuvre de la stratégie RSE définie par le Groupe SIFCA

Politiques de rémunération et procédure de détermination de la rémunération

La position de leader du Groupe SIFCA sur le marché est due à notre capacité d'attirer et de retenir les personnes les plus compétentes conformément à nos principes et nos valeurs. Notre système de rémunération est conçu pour reconnaître et récompenser les salariés pour leurs réalisations, leurs performances, ainsi que celles de l'entreprise.

Le Groupe s'engage à offrir une rémunération concurrentielle pour soutenir l'attraction et le maintien en poste des salariés qui possèdent les compétences nécessaires pour mener à bien nos activités. La procédure de rémunération prévoit, entre autres, la définition de la rémunération annuelle totale et la façon dont la rémunération totale est divisée en rémunérations fixe et variable. La rémunération variable est liée à la performance individuelle et à la contribution à la réalisation des objectifs du Groupe.

Aussi, dans le but d'offrir à tout notre personnel une rémunération toujours attractive et motivante, nous évaluons chaque année l'adéquation entre les niveaux de rémunérations appliqués par poste et ceux offerts par le marché national du travail. Ceci afin de rester au premier plan du marché de l'emploi local au sein de nos filières et faire évoluer notre réputation dans le métier de l'agro-industrie, pour que ce secteur attire les jeunes de tout le pays.

Dans le même temps, une politique d'avantages sociaux est en place et offre un soutien important aux salariés et leurs familles. Chaque salarié ainsi que sa famille proche bénéficient d'une couverture médicale et sociale entièrement prise en charge par l'employeur.

Le Groupe accompagne également ses salariés qui le souhaitent à préparer leur retraite à travers une cotisation de 5 à 7% de leur salaire dont 2/3 supporté par l'employeur. Les avantages sociaux collectifs varient selon la filiale et le pays

Communication des préoccupations majeures

Les rencontres avec les parties prenantes ont pour but d'obtenir les réponses les plus précises à leurs attentes. Elles se font au travers des consultations formelles, des réunions terrain, des enquêtes de satisfaction, et la participation à des forums sectoriels. C'est un dialogue à la fois interne et externe. En 2024 les préoccupations identifiées ont été prises en compte et intégrées dans les stratégies RSE du Groupe.

GRI 2-22 À 28 : STRATÉGIE, POLITIQUES ET PRATIQUES

GRI 2-16 : Valeurs, principes, règles de conduite

Le Groupe SIFCA repose sur des valeurs essentielles que sont la responsabilité, l'éthique, et la qualité, qui orientent nos choix stratégiques et nos actions quotidiennes. Nous nous engageons à adopter des pratiques durables, à promouvoir des comportements intègres, et à fournir des produits et services de haute qualité en réponse aux attentes de nos parties prenantes. Ces valeurs nous permettent de construire des relations de confiance et de garantir une amélioration continue de nos performances.

Afin de traduire ces valeurs, le Groupe SIFCA a mis en place des règles de conduite pour encadrer les pratiques de nos collaborateurs et de nos partenaires. À travers des documents de référence tels que le guide

des achats responsables, les engagements éthiques de nos acheteurs, et notre code de conduite fournisseur, nous veillons à ce que nos pratiques commerciales soient alignées avec nos engagements sociaux, éthiques et environnementaux.

Déclaration sur la stratégie de développement durable

Le Groupe SIFCA a défini une politique durabilité et une feuille de route 2021-2025 pour sa stratégie RSE. Cette politique durabilité composée de 4 axes stratégiques regroupant 10 enjeux matériels, participe à la mise en œuvre de la performance économique, environnementale et sociale du Groupe et ses filiales

Le premier axe stratégique met l'accent sur la GOUVERNANCE ET L'ÉTHIQUE. Le Groupe promeut une gouvernance d'entreprise basée sur les valeurs de responsabilité, d'éthique et de qualité. En 2024 nous avons finalisé la rédaction de la politique éthique, pour le pôle oléagineux. Un calendrier de déploiement du SGES du Groupe SIFCA a été établi. Ce calendrier s'étend jusqu'à la mi-2025 avec les étapes clés que sont : Formation, Audit diagnostic documentaire, Audit de mise en œuvre et Suivi et évaluation du SGES.

Le deuxième axe stratégique EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL, met l'humain au cœur de nos actions. Nous travaillons à garantir un environnement de travail sain et équitable pour tous nos salariés.

En 2024, nous continuons le projet par la mise en place d'une stratégie Genre avec pour objectif de réduire les inégalités entre les hommes et les femmes dans l'environnement de travail, promouvoir la non-discrimination dans le traitement des employés et lutter contre les violences basées sur le Genre.

Le troisième axe stratégique, met l'accent sur la PRÉServation DE L'ENVIRONNEMENT. Pour cette année 2024, l'accent est toujours mis sur la réalisation du bilan carbone. Réaliser notre bilan carbone est pour nous le moyen le plus efficace pour identifier et réduire notre empreinte carbone et ainsi contribuer à la lutte contre le changement climatique.



GOUVERNANCE ET STRATEGIE DD



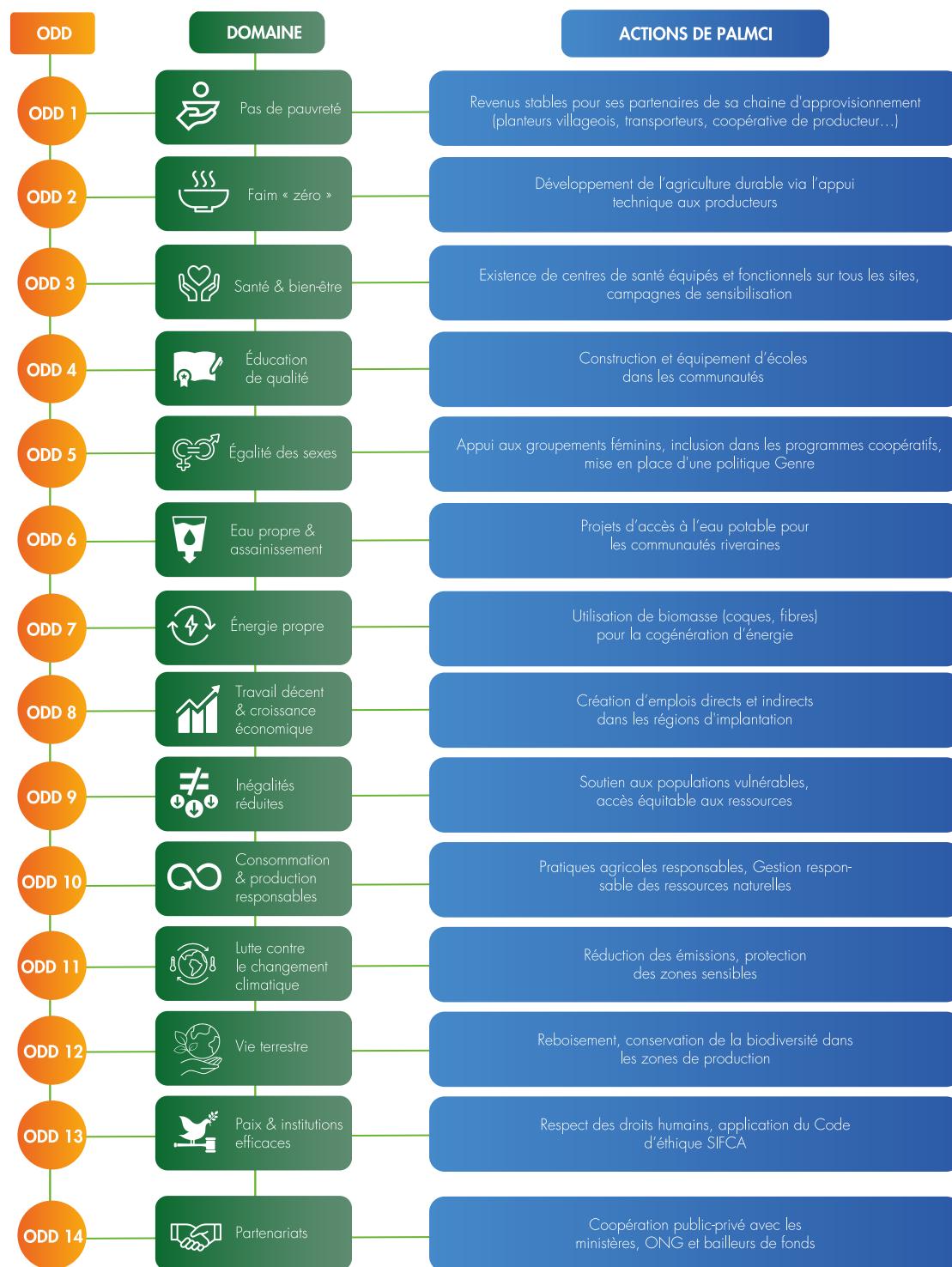
Feuille de route DD 21/25 SIFCA

Légende : 2021 2022 2023 2025

Le quatrième et dernier axe est **COMMUNAUTÉ ET INNOVATION SOCIÉTALE**. Le Groupe SIFCA s'engage à construire avec ses communautés des projets durables, à favoriser l'entrepreneuriat local, à accompagner ses partenaires privés dans l'amélioration des pratiques agricoles et à lutter contre le travail des enfants, le travail forcé dans toute sa chaîne d'approvisionnement.

Engagement RSE

Le Groupe SIFCA a pour objectif, à travers ses engagements RSE, de contribuer à l'atteinte des 17 objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU. Ainsi, à travers ces enjeux pertinents, le Groupe SIFCA contribue à l'atteinte de 8 ODD.



Principe de précaution ou approche préventive

Le Groupe SIFCA adopte une approche proactive en matière de gestion des risques environnementaux et sociaux. Le Groupe a mis en place une procédure de gestion des risques E&S qui inclut le principe de précaution, notamment dans la gestion des ressources naturelles. Par exemple, les filiales surveillent l'utilisation de pesticides dans les plantations pour minimiser l'impact sur les écosystèmes environnants et garantir la sécurité des travailleurs et des communautés locales.

Initiatives externes

Le Groupe SIFCA s'est engagé dans plusieurs initiatives internationales pour promouvoir le développement durable. Le Groupe est signataire du Pacte Mondial des Nations Unies et s'engage à respecter ses dix principes en matière de droits de l'homme, de normes de travail, de protection de l'environnement et de lutte contre la corruption.

En outre, le Groupe collabore avec des ONG locales et internationales sur des projets de conservation de la biodiversité et de développement communautaire.

Adhésion à des associations

Le Groupe SIFCA est membre actif de plusieurs associations professionnelles, telles que :

- RSPO (Roundtable on Sustainable Palm Oil) pour l'huile de palme durable.
- FSC (Forest Stewardship Council) pour les pratiques durables dans la production de caoutchouc naturel.
- World Business Council for Sustainable Development (WBCSD), une organisation internationale qui aide les entreprises à adopter des pratiques durables.
- Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI)
- Union des Grandes Entreprises de Côte d'Ivoire (UGECl)
- Union Nationale des Entreprises Agricoles Manufacturières et Forestières (UNEMAF).

GRI 2-29 : ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES

Le dialogue avec les parties prenantes est au cœur de la stratégie du Groupe SIFCA. En utilisant des mécanismes de dialogue diversifiés et transparents, notamment des consultations régulières, des cadres permanents de dialogue communautaires, des négociations sociales avec les syndicats, etc..., le Groupe SIFCA s'assure d'aligner ses actions sur les attentes de ses parties prenantes tout en répondant aux exigences sociales, environnementales et économiques. Cela contribue à renforcer notre réputation et à soutenir sa croissance à long terme.

Liste des groupes de parties prenantes et leurs attentes

Le dialogue avec les parties prenantes est au cœur de la stratégie du Groupe SIFCA. Les parties prenantes du Groupe comprennent :

- Clients et consommateurs : attendent des produits de qualité, durables et certifiés
- Employés : exigent de bonnes conditions de travail, la sécurité et des opportunités de formation.
- Communautés locales : souhaitent bénéficier de projets de développement communautaire et de respect de l'environnement.

- Investisseurs : recherchent des garanties de rentabilité tout en s'assurant que les pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) sont respectées.
- Gouvernements et régulateurs : exigent le respect des lois locales et des engagements internationaux en matière de durabilité et de droits humains.

PARTIES PRENANTES EXTERNES		
Familles de parties prenantes	Parties prenantes	Attentes
Clients	Clients CPO	- Respect des exigences (quantité, qualité, délai) - Prise en compte des exigences RSE
	Clients PKO	
Fournisseurs de matières premières	Planteurs individuels	
	Coopératives	- Achat équitable - Respect des délais de règlement
	Intermédiaires d'achats	
Communautés riveraines		- Développement local et autonomisation des communautés - Respect des traditions et du patrimoine culturel - Respect des engagements envers les communautés
Administration publique	Elus locaux et autorités locales	- Développement local et autonomisation des communautés - Respect des engagements envers les communautés - Respect de la réglementation
	Ministères	- Respect des obligations légales
Bailleurs de fonds		- Respect des exigences - Respect des engagements contractuels
Partenaires sociaux	CNPS	- Respect des obligations sociales, Santé et sécurité au travail
	Assureurs	
Fournisseurs et Prestataires	Fournisseurs de matériels et équipements	
	Fournisseurs de graines germées	- Respect des engagements contractuels
	Prestataires de services	
Organisations de l'interprofession		- Respect des règles de régulation de la filière
Concurrents		- Veille concurrentielle
Influenceurs sociaux	Médias	
	Associations et ONG	- Accès aux informations - Prise en compte des préoccupations sociales, environnementales, santé et sécurité
	Réseaux sociaux	
Certificateurs	Organismes de certification	- Disponibilité et fiabilité des informations - Conformité aux obligations légales, normatives et autres exigences applicables
	Agences de notation	

Identification et sélection des parties prenantes

Le Groupe SIFCA identifie ses parties prenantes à travers une approche participative, impliquant les responsables de chaque filiale, les équipes RSE, et les organisations de la société civile. Une cartographie des parties prenantes est réalisée régulièrement pour tenir compte des évolutions du contexte opérationnel et des nouveaux acteurs. Pour déterminer les parties prenantes, nous avons eu recours à une approche par fiche d'évaluation suivant quatre critères :

IMPACT NÉGATIF DE LA PARTIE INTÉRESSÉE SUR LES ENTITÉS



IMPACT NÉGATIF DE SUCRIVOIRE SUR LA PARTIE INTÉRESSÉE



POTENTIEL DE COLLABORATION POSITIVE



VULNÉRABILITÉ DES PERSONNES OU DES POPULATIONS



Approche de l'implication des parties prenantes

L'implication des parties prenantes se fait par divers canaux :

- Consultations régulières : avec les communautés locales autour des sites d'exploitation pour évaluer leurs besoins et préoccupations, grâce notamment aux cadres permanents de dialogue (CPD).
- Dialogue social : avec les syndicats et les employés, via des comités de santé et de sécurité.
- Forums multi-acteurs : participation à des forums régionaux et internationaux sur la durabilité organisée par organisation professionnel, banque...,

Parties prenantes à impliquer de manière continue dans les projets de SIFCA



Parties prenantes auprès desquelles des questions suscitant des discussions doivent être sou-mises à une concertation

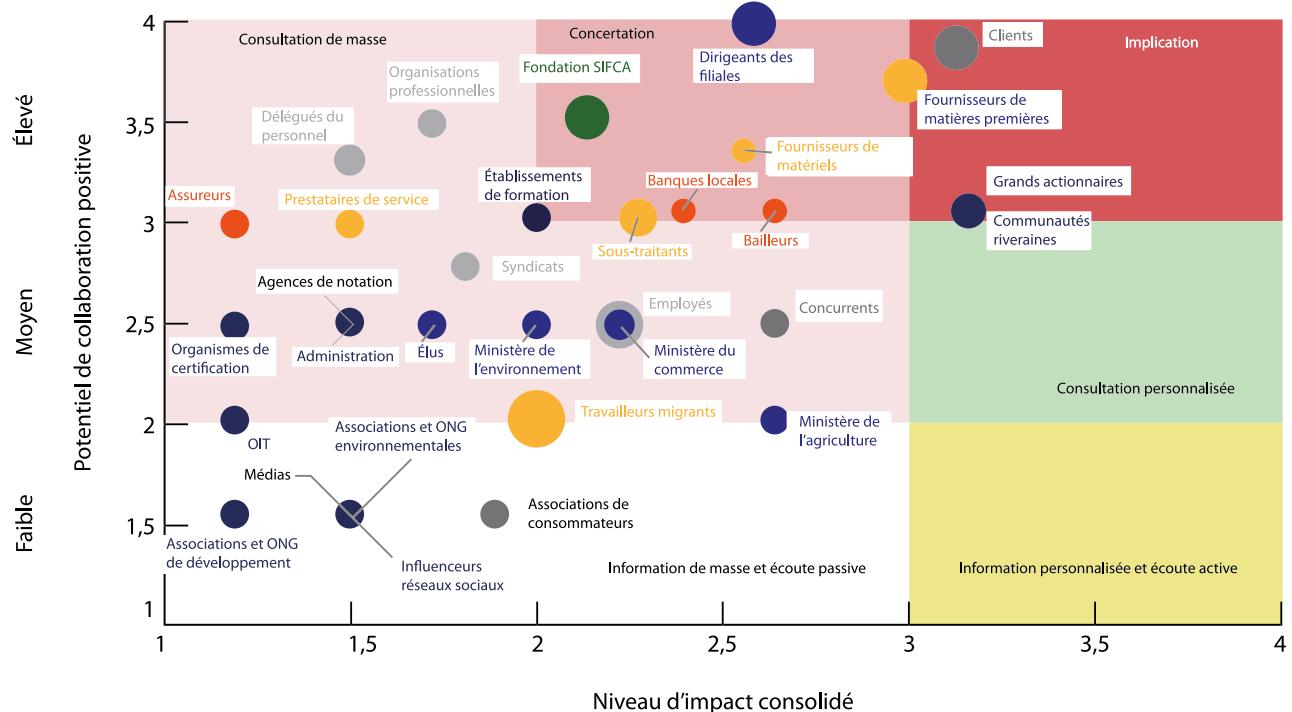


Dans une moindre mesure



Analyse de matérialité des parties prenantes

Les résultats des consultations avec les parties prenantes sont intégrés dans la matrice ci-après.



Impact faible

Impact limité

Impact Important

Implication

Concertation

Consultation personnalisée

Consultation de masse

Information personnalisée et écoute active

Information de masse et écoute passive

Niveau de vulnérabilité, du moins au plus vulnérable :



GRI 3 THÈMES PERTINENTS



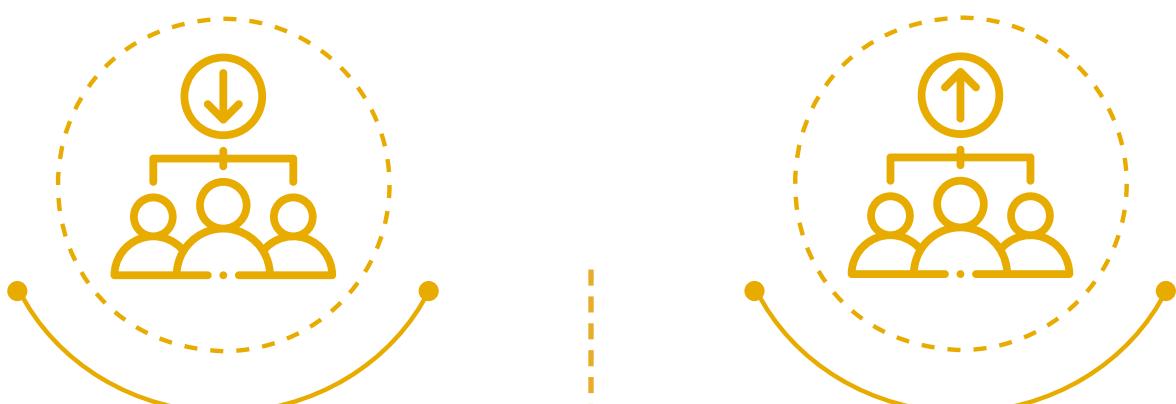
GRI 3-1 : PROCESSUS POUR DÉTERMINER LES THÈMES PERTINENTS

Le Groupe SIFCA conduit régulièrement des études de matérialité pour identifier les enjeux les plus significatifs qui influencent ses activités ainsi que les attentes de ses parties prenantes. Dix enjeux matériels ont été sélectionnés au terme d'un processus de décision de près de 18 mois en 2020. Pour chacun de nos enjeux prioritaires, nous avons défini une stratégie efficace ainsi que des objectifs ambitieux, spécifiques et mesurable.

Pour y arriver, nous avons réalisé tout d'abord une analyse documentaire. Cette analyse documentaire a permis de cerner les sujets RSE que le Groupe SIFCA prend déjà en compte et d'identifier les politiques et les actions mises en place afin de comprendre les réponses apportées.

Les documents externes (issus notamment des clients et de certains de nos bailleurs) ont aidé à identifier les attentes de ces parties prenantes. Ensuite, nous avons fait une veille digitale et un benchmark auprès de grands groupes agroindustriels à travers le monde. La veille externe et le benchmark ont permis de cerner des enjeux RSE non identifiés ou traités par nous (polémiques sur le web, signaux faibles et sujets montants, sujets traités par nos concurrents...) et à évaluer la performance par rapport à la concurrence.

Cette 1ère liste d'enjeux pertinents a été produite en partant d'une grille d'analyse basée sur des référentiels de norme (IFC, ISO 26000). Elle a été ajustée via l'analyse documentaire, notre veille et les benchmarks réalisés en amont des phases d'entretiens qualitatifs et d'enquête qualitative auprès des parties prenantes. Elle a ensuite été ajustée au sein des sites SAPH Touyah, PALMCI Irobo et SUCRIVOIRE Zuénoula, représentant nos 3 métiers pour aboutir à une liste d'enjeux soumise à nos parties prenantes via une enquête quantitative et des entretiens qualitatifs.



Il s'articule autour d'un dialogue constructif avec l'ensemble des acteurs : employés, représentants du personnel, etc. En effet, les ressources humaines communiquent régulièrement avec les délégués du personnel pour les informer de la situation et des décisions prises par le management sur la vie de l'entreprise. Les représentants du personnel peuvent également saisir la hiérarchie sur des préoccupations des employés.

Des rencontres périodiques sont organisées d'une part, avec des agences étatiques partenaires sur des sujets spécifiques, et d'autre part avec les communautés locales. En effet, des rencontres dites cadre permanent de dialogue (CPD) sont organisées, au cours desquelles les préoccupations et attentes des communautés sont exprimées, et des décisions concertées sont prises avec des procès-verbaux de réunions.

Ces enjeux pertinents ont été regroupés sous 4 thématiques permettant à nos interlocuteurs de facilement se les approprier.



- Intégration d'une gouvernance DD aux décisions stratégiques de l'entreprise ;
- Respect des droits fonciers (accaparement des terres arables) et des peuples autochtones ;
- Éthique des affaires et lutte contre la Corruption ;
- Engagement politique responsable ;
- Sécurité des consommateurs ;
- Information du consommateur et traçabilité.

01 ÊTRE UNE ENTREPRISE EXEMPLAIRE



- Formation des salariés et employabilité ;
- Dialogue social et respect du droit des salariés à être représentés
- Non discrimination et égalité des chances
- Respect des droits de l'homme (incluant nos producteurs) travail des enfants, travail forcé, etc.
- Sécurité ergonomie, et santé au travail
- Condition de logement.

02 ÊTRE UNE ENTREPRISE RESPONSABLE



- Lutter contre le changement climatique : réduction des émissions de gaz à effet de serre, compensation carbone, etc.
- Adaptation de l'activité aux risques liés au changement climatique ;
- Maîtrise de la consommation d'eau ;
- Pollution des milieux (hors traitement des cultures), traitement des déchets et des rejets ;
- Gestion des traitements chimiques (engrais, pesticides) ;
- Maîtrise de la consommation d'énergie ;
- Préservation de la Biodiversité et lutte contre la déforestation.

03 EN ÉTANT ATTENTIF À CE QUI NOUS ENTOURE



- Contribution au développement socio-économique local ;
- Mécénat et actions sociétales ;
- Dialogue avec les parties prenantes (au global et en local) ;
- Achats responsables et engagement DD des fournisseurs ;
- Contribution au développement socio-économique local ;
- Partage de la valeur avec les producteurs ;
- Innovation responsable.

04 VIA UN DIALOGUE OUVERT POUR CRÉER DE LA VALEUR AVEC TOUTES LES PARTIES PRENANTES

Les équipes SIFCA, ainsi que certaines parties prenantes ont reformulé les enjeux de manière explicite et compréhensible par tous. Une liste restreinte finale de 23 enjeux a été établie. Cette liste a été ensuite utilisée pour identifier les priorités d'action RSE du Groupe SIFCA lors des ateliers de co-construction avec les managers (Comex, DG et DUAI).

Les résultats ont été consolidés dans une matrice de matérialité. L'équipe de direction a défini un seuil de pertinence qui a donné lieu à la sélection des 10 enjeux matériels combinant la plus importante pour les parties prenantes et pour le Groupe SIFCA. Ces 10 enjeux ont été validés en atelier de co-construction avec le Comité Exécutif de SIFCA, l'ensemble des Directeurs Généraux des filiales et les Directeurs d'unité agricole intégrée (DUAI).

Nos efforts en faveur du développement durable impliquent l'ensemble de la chaîne de valeur, depuis l'approvisionnement en matières premières jusqu'à la livraison des produits à nos clients.

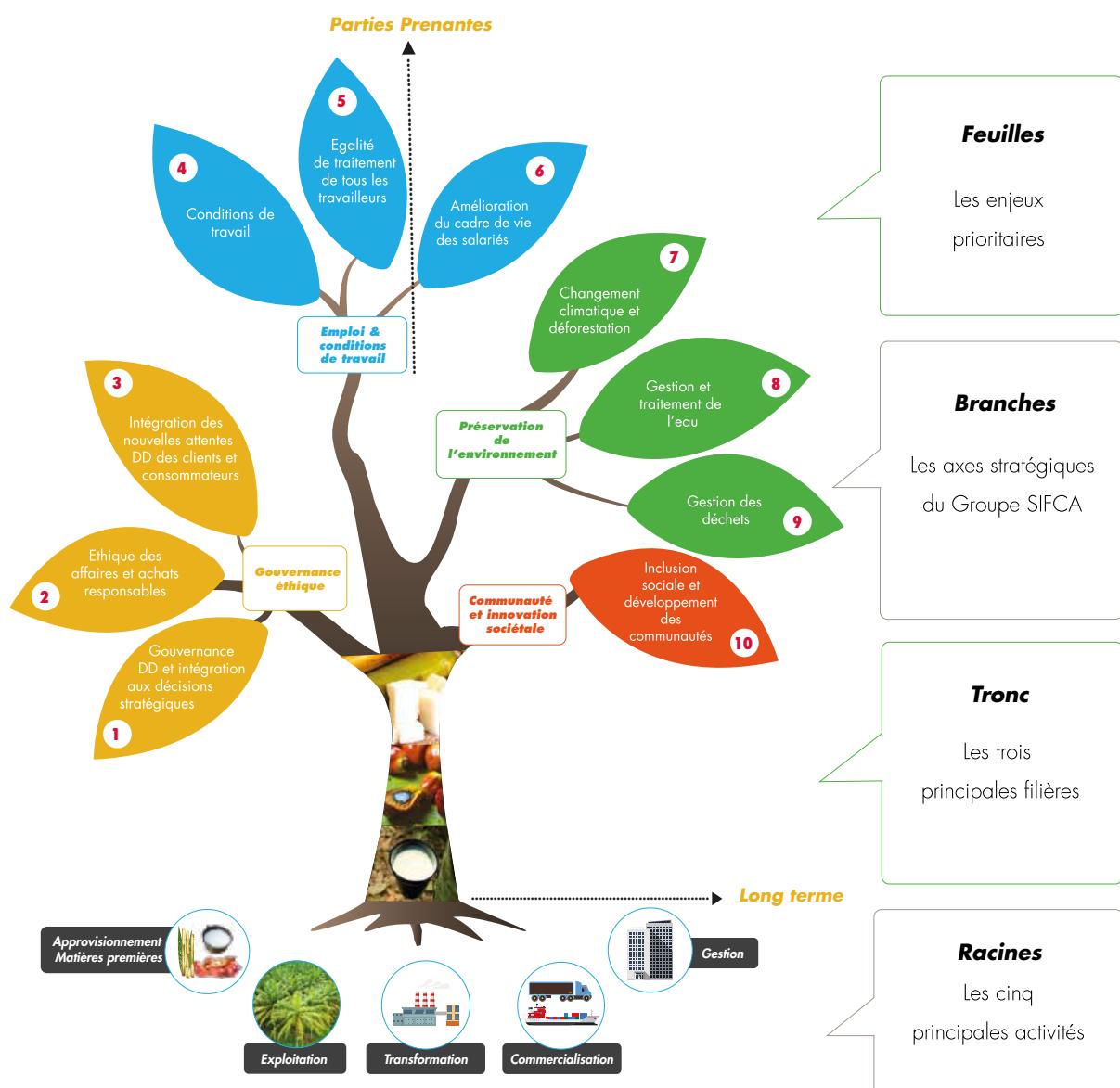
En 2023, une étude approfondie a été réalisée en collaboration avec des consultants externes pour évaluer les risques et opportunités liés à l'évolution du marché de l'huile de palme et du caoutchouc naturel, ainsi que l'impact environnemental de ses activités. Cette étude a pris en compte les réglementations émergentes comme l'EUDR (Règlement européen sur la déforestation) et la pression accrue sur les entreprises pour qu'elles adoptent des pratiques durables.

GRI 3-2 : LISTE DES ENJEUX PERTINENTS

Les enjeux identifiés comme prioritaires pour le Groupe SIFCA incluent



NOS 10 ENGAGEMENTS DE DURABILITÉ



Suivi de notre performance RSE : Processus de rapport RSE

Les performances du Groupe sont mesurées en fonction d'objectifs concrets : par exemple, la réduction de 20 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2025 dans les usines de production, ou encore l'augmentation de 15 % du nombre de producteurs locaux certifiés pour une production durable de caoutchouc naturel chez SIPH. Le processus de reporting de E&S est géré et consolidé par la Direction Communication et Développement Durable (DirComDD) du Groupe SIFCA avec le soutien des différentes Directions / Départements Développement Durable des filiales.

En 2024, le Groupe SIFCA a poursuivi la mise à jour de son outil de reporting E&S et a utilisé un moyen de collecte de données simple et accessible à tous les contributeurs. Ces mises à jour peuvent conduire à des modifications des données 2023 au sein de ce rapport et/ou des incohérences dans les variations annuelles.

Une sélection des indicateurs de suivi de notre performance RSE est auditee par un vérificateur indépendant, en qualité de vérificateur indépendant, membre du réseau Mazars, commissaire aux comptes du Groupe SIFCA.

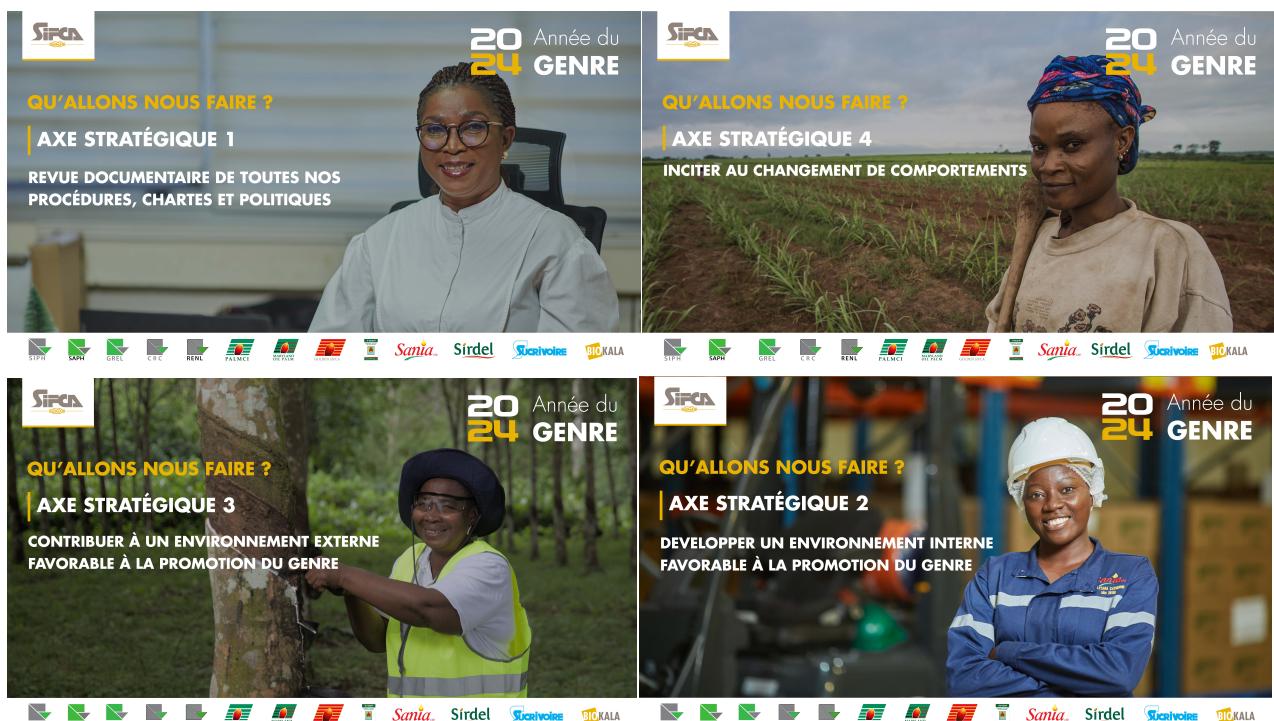
(Voir page 04 du rapport d'attestation d'assurance du vérificateur indépendant à la page 109 du présent reporting RSE).

Le processus de reporting E&S est documenté par des procédures de reporting qui ont été révisées en 2023. Ces procédures fournissent à toutes les équipes impliquées dans le reporting E&S, des instructions, des définitions et des consignes claires.

GRI 3-3 : POLITIQUE GENRE

Le Groupe SIFCA a décrété l'année 2024 comme celle du Genre, c'est ce thème qui a guidé toutes les activités au sein du Groupe en 2024.

En effet, le Groupe s'est fait accompagner par le cabinet Africa FORWARD qui a réalisé un diagnostic genre en 2023. À la suite de ce diagnostic Genre, le Groupe SIFCA s'est engagé dans la mise en place d'une Stratégie Genre reposant principalement sur 4 axes stratégiques.



En 2024, les points focaux et les ambassadeurs Genre des filiales ont été identifiés

AMBASSADEURS GENRE



GRI 200

ÉCONOMIE



Notre approche relative au pilier économique tire son fondement autour d'une critique de notre modèle économique : la course effrénée à la productivité est responsable des catastrophes écologiques et sociales que connaît notre planète. Notre objectif est de limiter les externalités négatives liées au développement économique, en créant de la richesse qui améliore les conditions de vie de chacun. Nous agissons ainsi pour assurer une répartition plus égalitaire des richesses, et restons attentifs aux conséquences de la production et de la consommation. Les éléments d'informations relatifs aux indicateurs de cet enjeu ci-après permettent de communiquer sur notre performance.



GRI 201

PERFORMANCE

ÉCONOMIQUE



GRI 201-2 : IMPLICATIONS FINANCIÈRES ET AUTRES RISQUES ET OPPORTUNITÉS DUS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

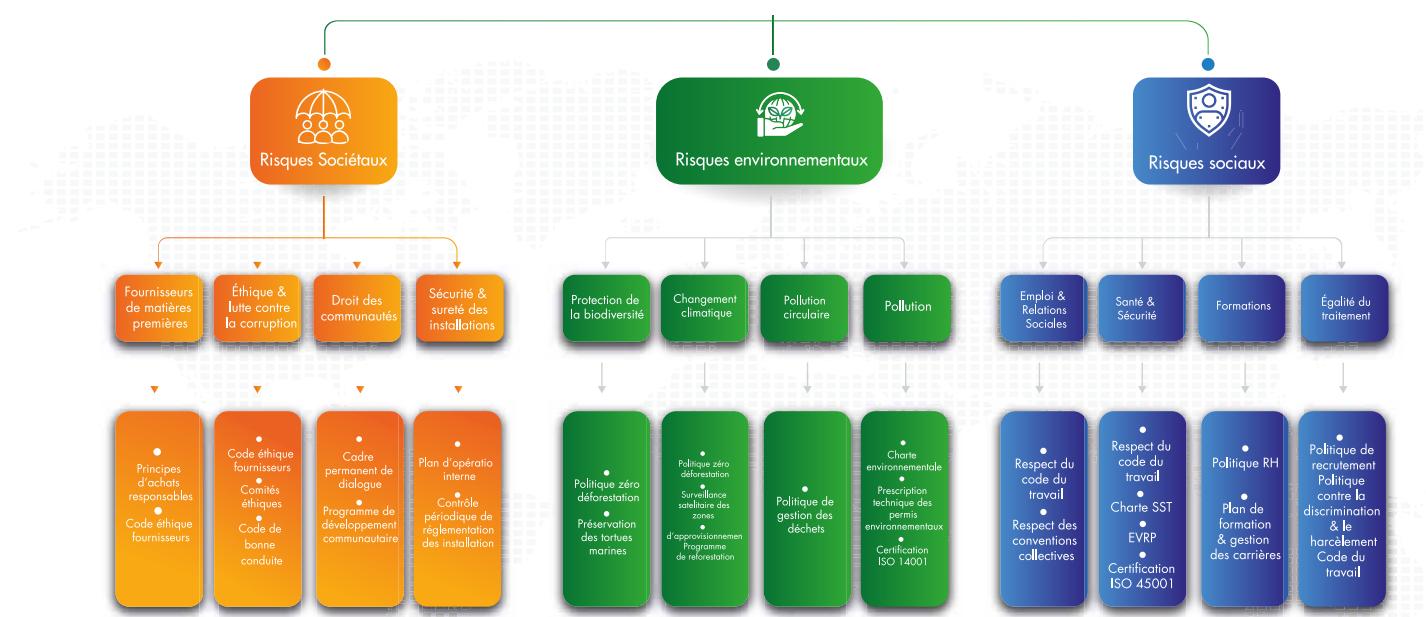
Identification et évaluation des risques et opportunités

Le Groupe SIFCA reconnaît plusieurs risques et opportunités liés à ses activités. Parmi les principaux risques identifiés figurent

- Risque environnemental : la dépendance aux ressources naturelles telles que l'eau et les terres agricoles expose le Groupe aux aléas climatiques et à la déforestation.
 - Risque réglementaire : l'évolution des régulations internationales, comme l'EUDR, pourrait augmenter les exigences de conformité pour l'exportation de produits tels que le caoutchouc naturel.
- Parmi les opportunités, on note :
- Innovation verte : l'investissement dans des technologies de production plus propres, comme l'énergie solaire, et l'adoption de pratiques agricoles durables (agriculture régénérative) offrent au Groupe des perspectives de croissance à long terme.
 - Marchés durables : la demande croissante pour des produits certifiés durables (ISO, RSPO, FSC) constitue une opportunité d'élargir les marchés et d'accroître les marges.

Gestion des risques

La politique durabilité, les chartes E&S, le manuel du système de gestion E&S et les procédures de gestion des risques, mis en place pour gérer nos risques reposent sur trois piliers principaux. Ceux-ci sont définis et validés au niveau du Groupe pour répondre à nos principaux enjeux RSE, puis déclinés au niveau des filiales et enfin au niveau des UAI dans chaque pays.



La prise en compte des risques identifiés et hiérarchisés se fait à travers la mise en œuvre d'un plan de maîtrise opérationnelle intégré au plan d'actions développement durable de la filiale. Les initiatives destinées à gérer les risques et les enjeux E&S, leurs objectifs et résultats, ainsi que les indicateurs clés de performance sont détaillés dans le prochain chapitre du présent reporting RSE.

GRI 202 PRÉSENCE SUR LE MARCHÉ



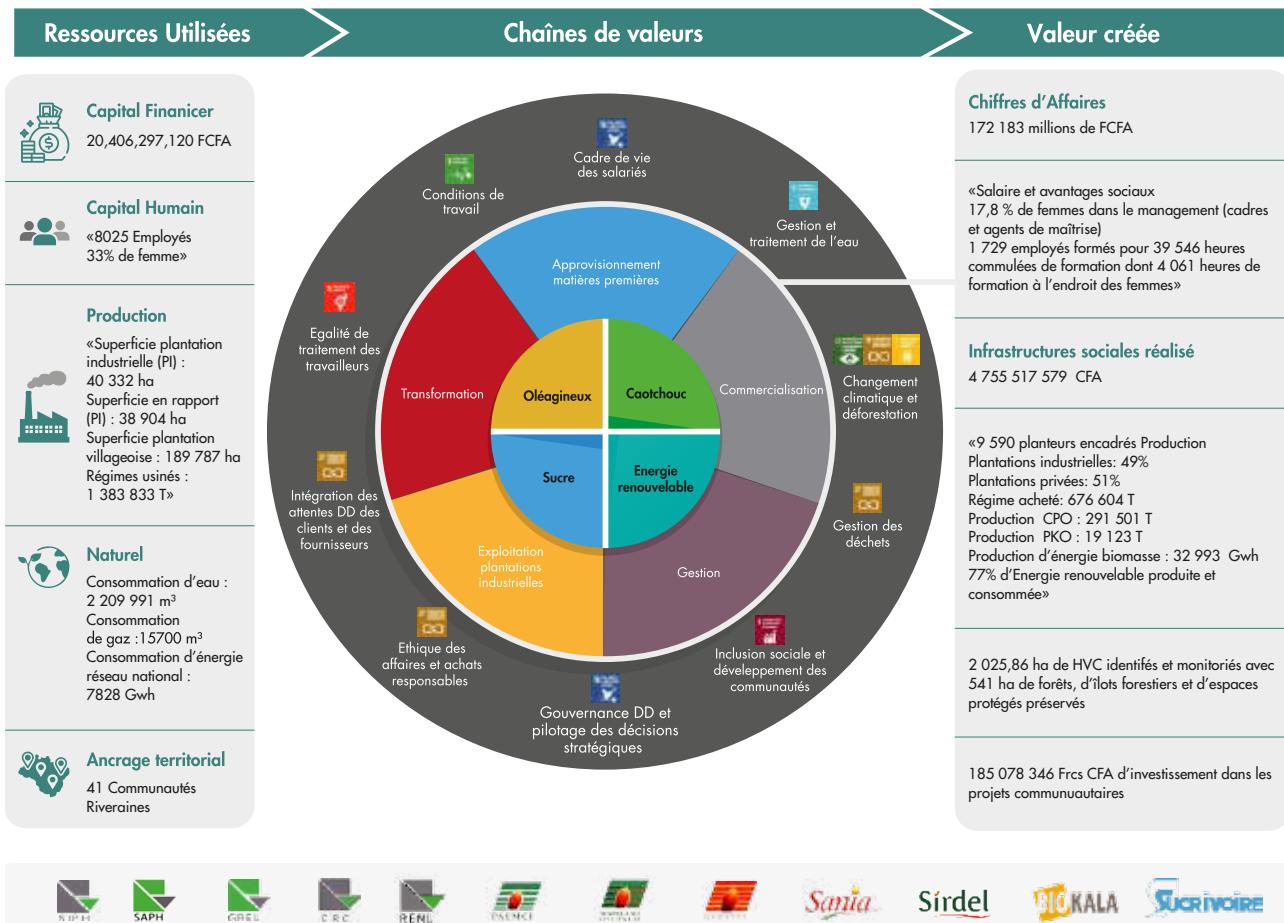
Silco © Joana Choumali

Entités incluses dans les états financiers consolidés

Les états financiers consolidés du Groupe SIFCA incluent les résultats de toutes les filières principales du Groupe, à savoir Oléagineuse, Sucre, et Caoutchouc naturel. Ces entités contribuent chacune à la performance économique du Groupe à travers leurs activités de production, de transformation et de commercialisation de matières premières agricoles.



CRÉATION DE VALEUR DE SIFCA GROUPE : PALMCI



GRI 203

IMPACTS

ECONOMIQUES

INDIRECTS





GRI 203-1 : INVESTISSEMENT DANS LES INFRASTRUCTURES ET MÉCÉNAT EN FAVEUR DES COMMUNAUTÉS

Les investissements en matière d'infrastructure sont caractérisés sous quatre axes :

ÉDUCATION

Sous cet axe, les infrastructures réalisées sont la construction d'écoles primaires, de logements d'instituteurs et d'enseignants de collège, de cantines scolaires, avec entre autres des dons de tables-bancs et divers équipements.

SANTÉ

Sous cet axe, les réalisations en termes d'infrastructures sont la construction de centres de santé et de leur équipement, de logements d'infirmiers et de sage-femmes, de réhabilitation et construction d'appartements de centre de santé rural.

ENVIRONNEMENT

Sur le plan environnemental, il y a eu la construction de châteaux d'eau, la réalisation de forages, de pompes hydrauliques villageoises, et la construction de marchés.

SPORT ET CULTURE

Plusieurs autres réalisations sont faites dans ce domaine, à savoir : la construction et l'équipement de centres culturels, de foyer des jeunes, et de construction d'infrastructures sportives et de dons divers pour les communautés.

Par ailleurs, il faut noter que toutes ces infrastructures et mécénats sont réalisés dans l'ensemble des filiales du groupe. Ces projets sont sélectionnés chaque année en tenant compte de leur utilité publique et de leur pérennité dans le temps. En plus, ces infrastructures ont un impact positif réel sur les communautés bénéficiaires.

GRI 203-2 : IMPACTS ÉCONOMIQUES INDIRECTS SIGNIFICATIFS

L'achat de matières premières (caoutchouc naturel) auprès des planteurs privés représente une importante source de revenus pour les communautés. Ces revenus ont un impact important sur l'activité économique locale. Ainsi, cette manne qui circule permet à toutes les couches socio-économiques (commerçants, artisans, transporteurs, couturiers, restaurants, etc.) de réaliser leur chiffre d'affaires. Par ailleurs, ces revenus réguliers aux fournisseurs de matières premières ont permis à certains d'entre eux de construire une maison pour la famille, d'autres, d'acheter des moyens de transports (motos, tricycles) et de façon générale, d'améliorer leurs conditions de vie communautaire (accès aux soins de santé, scolarisation des enfants).

GRI 204

PRATIQUES

D'ACHATS



ÉTHIQUE DES AFFAIRES ET ACHATS RESPONSABLES

L'éthique des affaires et les achats responsables sont des éléments importants de la politique (RSE) du Groupe SIFCA. En ce qui concerne l'éthique des affaires, le Groupe SIFCA s'engage à respecter les normes éthiques les plus élevées dans toutes ses activités. Cela comprend le respect des lois et réglementations en vigueur, la lutte contre la corruption et les pratiques commerciales déloyales, ainsi que la promotion d'un environnement de travail sûr et équitable pour tous ses employés.

En matière d'achats responsables, le Groupe SIFCA s'efforce de s'associer à des fournisseurs qui partagent ces valeurs de responsabilité sociale et environnementale. Cela implique de garantir que les produits et services achetés répondent aux normes de qualité et de durabilité ainsi qu'aux droits humains fondamentaux.

Le projet achats responsables du Groupe SIFCA dénommé projet KAIZEN vise à promouvoir des pratiques d'achats qui intègrent des considérations sociales, environnementales et économiques.

L'objectif du Groupe SIFCA en mettant en œuvre ce projet est de répondre à un enjeu matériel et de contribuer à promouvoir des pratiques d'achats plus responsables et durables, tout en renforçant sa propre performance économique et en répondant aux attentes croissantes des parties prenantes en matière de RSE.

FORMATION KAIZEN SUR LES ACHATS RESPONSABLES

7 ENGAGEMENTS DE L'ACHETEUR ETHIQUE

- 1 Je traite les fournisseurs équitablement
- 2 Je尊重 la confidentialité des informations commerciales et techniques des fournisseurs
- 3 Je reste transparent tout au long du processus achat
- 4 J'évite les conflits d'intérêt
- 5 Je n'accepte ni cadeaux, ni invitation, ni avantages de nature à m'influencer
- 6 J'assure la satisfaction des clients internes
- 7 J'implique le client interne tout au long du processus d'achat

ACHATS RESPONSABLES

- L'entreprise s'engage à intégrer les enjeux sociaux, environnementaux et éthiques dans l'ensemble de ses achats
- Les achats responsables sont un levier stratégique au service du développement durable
- Les fournisseurs sont des partenaires clés dans notre démarche RSE

CODE DE CONDUITE DU FOURNISSEUR GROUPE SIFCA

Des partenaires qui respectent la loi, l'humain, la qualité et l'environnement telles sont les conditions pour travailler avec SIFCA.

CHARTE DES ACHATS ETHIQUES DU GROUPE SIFCA

Acheter responsable, transparent et équitable : notre réputation se joue à chaque commande

GRI 205

LUTTE CONTRE LA

CORRUPTION



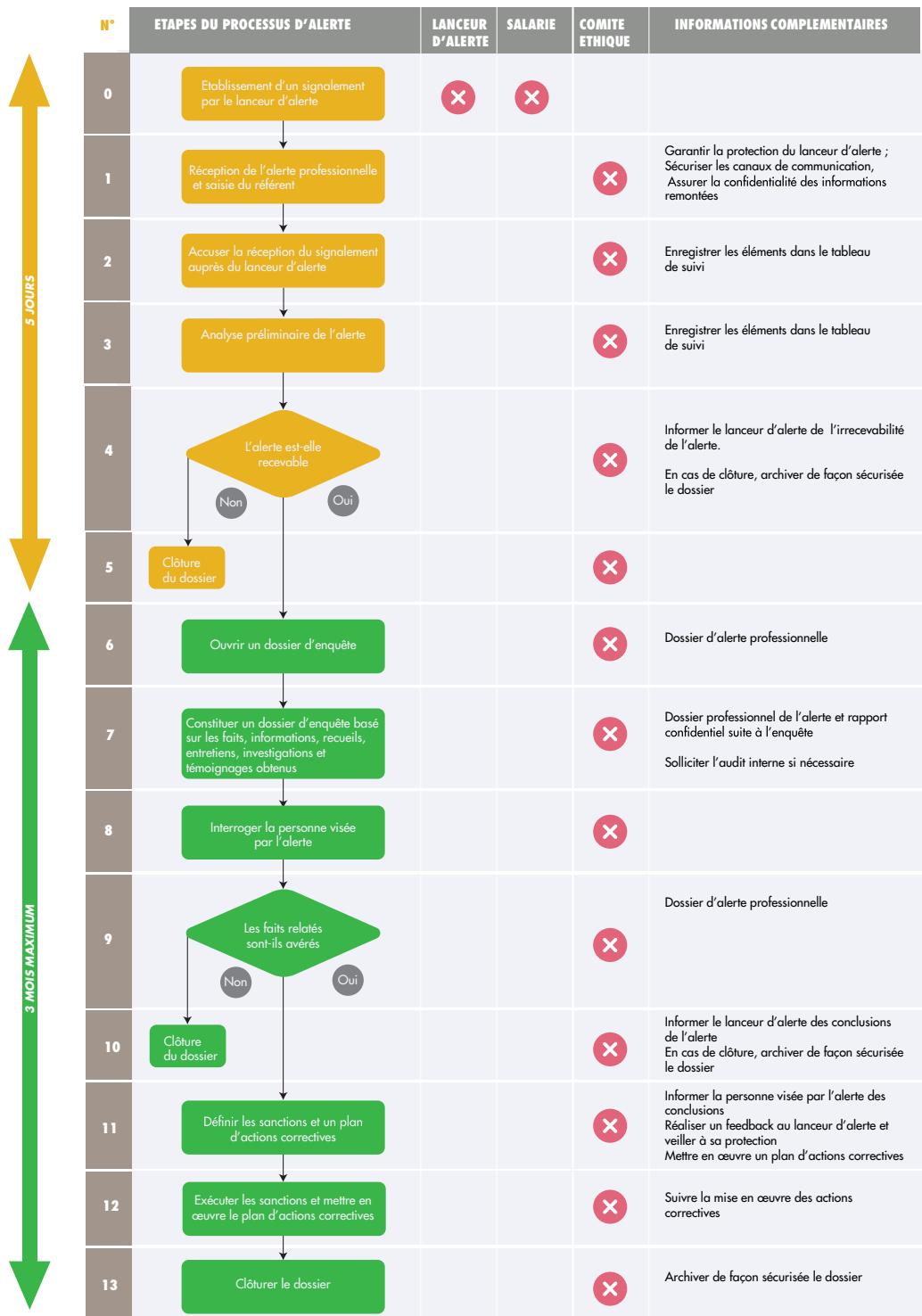
GRI 205-1 : COMITÉ ÉTHIQUE ET POLITIQUE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Le Comité éthique du Groupe SIFCA pilote les actions de lutte contre la corruption en veillant au respect des standards éthiques à tous les niveaux de l'organisation. Afin de renforcer cette démarche, des sensibilisations et formations sont régulièrement organisées pour sensibiliser les collaborateurs aux pratiques responsables et aux risques liés à la corruption. Ces actions proactives visent à promouvoir une culture de transparence et d'intégrité dans l'ensemble des opérations du Groupe.



GRI 205-2 : DISPOSITIF DE PRÉVENTION ET DE DÉTECTION DE LA CORRUPTION

Le Groupe SIFCA dispose d'un dispositif de signalement confidentiel, accessible à tous les employés, pour dénoncer toute forme de corruption ou d'abus. Ce mécanisme renforce l'engagement du Groupe pour une politique de tolérance zéro face à la corruption, en assurant à chaque collaborateur la sécurité et la confidentialité nécessaires pour s'exprimer librement sur ces questions.





Santia

JORAN ANTOINE

Msc. 22430

GRI 206

COMPORTEMENT ANTI-CONCURRENTIEL



Les comportements anticoncurrentiels ou des pratiques antitrust restent des risques qui sont clairement identifiés par le Groupe SIFCA comme étant d'une gravité particulière. Les équipes juridiques du Groupe sont très sensibilisées à ces risques. Toute situation identifiée comme pouvant présenter un risque de ce point de vue fait l'objet d'une revue par les services juridiques, et des mesures permettant d'écartier le risque sont, le cas échéant, proposées.

GRI 206-1 : ACTIONS EN JUSTICE CONTRE LE COMPORTEMENT ANTI-CONCURRENTIEL ET LES PRATIQUES ANTITRUST LOCAUX

Le Groupe SIFCA n'a fait l'objet d'aucune poursuite ni d'enquête portant sur d'éventuelles pratiques anticoncurrentielles ou antitrust, au moins sur les trois dernières années.



GRI 301

MATIÈRE

PREMIÈRE



GRI 301-1 : ACHATS MATIÈRE PREMIÈRE ET FOURNISSEURS

Les filiales du Groupe SIFCA s'approvisionnent à plus de 60 % auprès de partenaires locaux, notamment des planteurs privés et des intermédiaires d'achat, pour alimenter leurs usines. Afin de sécuriser et de pérenniser cet approvisionnement stratégique, les filiales déploient tout au long de l'année diverses stratégies et programmes de fidélisation destinés à renforcer ces partenariats. Les actions menées incluent, entre autres :

- La mise à disposition d'intrants et d'outils agricoles,
- La fourniture de plants de qualité pour garantir de bons rendements,
- L'assistance et l'encadrement technique pour un accompagnement de proximité,
- L'appui logistique pour faciliter la collecte des productions,
- Et divers autres services tels que le plan épargne planteur et des bonus qualité incitatifs visant à valoriser la qualité des productions.

Ces initiatives reflètent l'engagement du Groupe SIFCA à soutenir durablement ses partenaires agricoles et à renforcer la chaîne d'approvisionnement locale.



GRI 302

ÉNERGIE



Depuis quelques temps, Le Groupe SIFCA s'emploie à baisser ses consommations d'énergie et de ressources naturelles en menant des actions de remplacement de matériel (meilleur rendement), de sensibilisation aux écogestes, d'optimisation de la climatisation ; ces actions sont maintenant prises en compte dès la conception des nouvelles installations, notamment au travers de cahiers des charges précis. De plus, des indicateurs de consommation sont mis en place afin d'en assurer le suivi pour une meilleure maîtrise des dépenses d'énergie.

GRI 302-1 : CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE AU SEIN DE L'ORGANISATION

Tableau N°1 : Consommation d'énergie par filière

SIFCA HOLDING		CAOUTCHOUC NATUREL	OLEAGINEUX	SUCRE	Total 2024
Electricité (kWh)	618 683,98	73449828	79346405	26 051 523,84	179 466 440,82
GPL (Kg)	-	10024015	-	-	10 024 015,00
GNC (Kg)	-	633035	-	-	633 035,00
Diesel (L)	25789,13	9298707	4159526	5 205 580,43	18 689 602,56
Gaz Naturel (Butane, acétylène) (Kg)	-	153147	112992,7	37 588,00	303 727,70
Essence (L)	25909,86	1300713	726514,216	200 762,19	2 253 899,27
Fioul (L)	-	-	-	242 616,50	242 616,50
GNL (Kg)	-	-	368139,7392	-	368 139,74

GRI 302-4 : RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

Pour l'ensemble des sites industriels de ses filiales, le Groupe SIFCA cherche à prendre en compte les consommations en énergie en s'appuyant notamment sur les meilleures techniques disponibles. Les filiales ont pris des initiatives d'économie d'énergie à travers les écogestes, les solutions alternatives du solaire et la rationalisation de la desserte en électricité. Cependant les estimations de réduction de consommation ne sont pas encore clairement chiffrées.

GRI 302-5 : RÉDUCTION DES BESOINS ÉNERGÉTIQUES DES PRODUITS ET SERVICES

Dans le contexte des sites industriels de notre filiale SIPH, certains outils industriels sont vieillissants. Ils sont donc des sources de consommation d'énergie directe. L'objectif du Groupe est de chercher le renouvellement progressif de l'outil industriel tout en prenant en compte les options technologiques moins gourmandes en énergie. La réduction des besoins énergétiques des produits et services vendus reste un objet au sein du groupe.

GRI 303

EAU ET EFFLUENTS



GRI 303-1 : GESTION DE L'EAU

Le Groupe SIFCA reconnaît l'importance cruciale de la gestion de l'eau pour ses activités, notamment dans ses plantations et usines. Depuis 2023, le Groupe a mis en place un plan de gestion intégrée de l'eau qui inclut :

- L'évaluation des ressources en eau : identification des sources d'eau disponibles et évaluation de leur qualité. Une étude hydrologique a été réalisée dans plusieurs plantations pour évaluer l'impact des activités agricoles sur les ressources en eau locales.
- L'optimisation de l'utilisation de l'eau : mise en place de systèmes d'irrigation dans les plantations pour minimiser le gaspillage de la ressource en eau. L'objectif du Groupe est de réduire sa consommation d'eau de 20 % d'ici 2025.
- La potabilisation : des projets de potabilisation de l'eau de consommation sont mis en œuvre sur l'ensemble des sites de production pour garantir l'accès à de l'eau potable pour nos employés et nos communautés locales, contribuant ainsi à préserver la santé et le bien-être. L'objectif d'ici 2025 est d'atteindre un taux de 100% de potabilisation de l'eau sur l'ensemble de nos sites.

Tableau N°2 : Prélèvement d'eau par source

Filière Désignation (m3)	SIFCA HOLDING	CAOUTCHOUC NATUREL	OLEAGINEUX	SUCRE	Total 2024
Eau de surface	0	1754390	1191530	66952906	69898826,65
Eau de forage	0	251348	1015184	357494	1624026
Eau réseau national	3613,5	4369	302482	215	310679,5626

GRI 303-3 : TRAITEMENT DE L'EAU

Le Groupe SIFCA s'engage à traiter les eaux usées générées par ses opérations pour minimiser l'impact environnemental. Les actions entreprises comprennent :

- Des installations de traitement : construction de bassins de lagunage sur toutes nos usines pour le traitement des eaux usées émanant de celles-ci, garantissant que toutes les eaux usées sont traitées et respectent les normes de rejet avant d'être rejetées dans le milieu récepteur.
- La surveillance de la qualité de l'eau de rejet : des analyses régulières des paramètres clés des eaux de rejet, notamment la demande biologique en oxygène (DBO), la demande chimique en oxygène (DCO) et les matières en suspension (MES), sont réalisées chaque année par un organisme externe.

Tableau N°3 : Analyse des effluents pôle oléagineux

Désignation	PALMCI	SANIA Cie	Moyenne 2024	Moyenne 2023	Variation (%)
pH	4,9	7,35	6,14	5,82	5%
MES	3645	31,7	1838,35	4433,15	-59%
DCO	19428	110,72	9769,11	33139,1	-71%
DBO5	8000	83,2	4041,60	13265	-70%
DCO/DBO5	2,4	1,3	1,88	2,5	-25%

Tableau N°4 : Analyse des effluents pôle caoutchouc nature

Filiales	SAPH	GREL	CRC	REN	2024 Moy pondérée	2023 Moy pondérée	Variation 2024/2023
5,5 < pH < 8,5	7,5	8,1	6,8	7,8	7,6	5,6	35%
MES =< 50 mg/l	96,2	388	15	0,1	124,83	124,56	0%
DCO =< 300mg/l	194,4	456,5	301,6	61,29	253,45	288,08	-12%
DBO5 =< 100mg/l	70,7	102	211,5	68,17	113,1	118,16	-4%
DCO / DBO5 =< 4	3	4	1	1	2,4	3,1	-0,70%





GRI 304

BIODIVERSITÉ



Le Groupe SIFCA est consciente de l'importance de la biodiversité dans ses opérations agricoles. Les actions entreprises incluent :

- L'évaluation des impacts sur la biodiversité : réalisation d'études d'impact environnemental avant toute expansion des plantations pour évaluer et atténuer les impacts potentiels sur les écosystèmes locaux.
- La certification durable : obtention de certifications comme RSPO pour l'huile de palme, garantissant que les pratiques de culture respectent des normes strictes de préservation de la biodiversité.
- Des programmes de reforestation : initiatives de reforestation dans les zones dégradées, visant à restaurer les habitats naturels et à augmenter la biodiversité

En 2024, le Groupe SIFCA a réalisé plusieurs actions dans le processus de lutte contre la déforestation, notamment la restauration de plus de 50ha de forêt par son pôle oléagineux, 5 Park rangers recrutés dans le but d'améliorer la surveillance des zones écologiques. Sur l'ensemble de ses filières, l'entreprise a réalisé des études d'évaluation des Hautes Valeurs de Conservation (HVC) et des Hauts Stocks de Carbone (HSC).



GRI 305

ÉMISSIONS



Le réchauffement climatique représente un risque pour nos activités, rendant ainsi impératif la réduction des gaz à effet de serre dans nos opérations afin d'en atténuer les effets et risques associés. Conscient que l'agro-industrie est à la fois émettrice et particulièrement exposée aux impacts climatiques, le Groupe SIFCA a pris des engagements concrets pour diminuer son empreinte carbone. Les actions entreprises incluent des actions visant à optimiser l'efficacité énergétique, améliorer les pratiques agricoles, et promouvoir la gestion durable des terres. Le Groupe SIFCA s'engage également à renforcer l'adoption des énergies renouvelables et à réduire la déforestation liée à ses activités. Le Groupe sensibilise également ses partenaires et ses communautés locales aux bonnes pratiques environnementales, contribuant ainsi à la résilience de sa chaîne de valeur face aux impacts du changement climatique.

GRI 305-1&2 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le défi de la lutte contre le changement climatique est pour nous une source d'opportunités et de projets fédérateurs. Il nous pousse à évoluer vers un modèle basé sur la sobriété énergétique et la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre (scopes 1 et 2). Chaque année, les données clés liées au climat, telles que les consommations énergétiques totales, les émissions directes et indirectes de CO₂, font l'objet d'une vérification raisonnable lors des audits externes des données E&S. Ce suivi régulier, associé aux actions significatives mises en œuvre, vise à améliorer notre performance climatique et à réduire nos émissions de CO₂ pour atteindre notre objectif d'ici 2025.

Tableau N°5 : Energie consommée par filière

Filière Désignation (TeqCO2)	SFICA HOLDING	CAOUTCHOUC NATUREL	OLÉAGINEUX	SUCRE	TOTAL 2024
Essence pour véhicule	25909,859	1 275 855	721709	195563	2219037,128
Diesel pour véhicule	11996,383	4 953 270	2435741	4358834	11759841,01
Essence pour Générateur		24 858	4805	5199	34862,42
Diesel pour Générateur	13792,748	4 345 438	1723785	846747	6929761,933
GPL / GNL / Fioul	-	10 024 015	368140	242617	10634770,96
Gaz Naturel (Butane, acétylène)	-	153 147	112992,7	37588	303727,7
Total Emissions Directes	150,73	63 834	16612	17 613	98210,17
Total Emissions Indirectes	275,31	29 929	35673	11 593	77469,80
Total Emissions	426,04	93 763	52 285	29 206	175679,97

Cette année les émissions s'élèvent à 175 680 teqCO₂ contre 149 545 teqCO₂ en 2023, soit une hausse de 17,48%.

GRI 305-7 : POLLUTIONS ATMOSPHÉRIQUES

Le Groupe SIFCA s'engage à réduire les polluants atmosphériques générés par ses opérations. Les initiatives incluent :

- La surveillance des émissions : installation de systèmes de surveillance des émissions dans les usines, permettant un suivi en temps réel des particules fines et des gaz à effet de serre.
- Les technologies propres : investissement dans des technologies de production à faibles émissions, y compris l'utilisation de chaudières à biomasse pour réduire l'utilisation de combustibles fossiles.

Tableau N°6 : Produits chimiques consommé

Désignation \ Filière	SIFCA HOLDING	CAOUTCHOUC NATUREL	OLÉAGINEUX	SUCRE	TOTAL 2024
Fertilisants, engrais et amendements du sol	-	2 502	11861,385	7379,36	21 743
Pesticides et produits phytosanitaires	-	45	3438,186	136,8165	3 620
Autres produits chimiques consommés	-	188	0,1	-	188
Intrants biologiques utilisés (fumier, compost, ...)	-	19 581	193446,75	58956,02	271 984





GRI 306

DÉCHETS



GRI 306-2 : GESTION DES DÉCHETS

Le Groupe SIFCA a mis en place un système de gestion des déchets pour minimiser l'impact environnemental de ses opérations. Les actions comprennent :

- Identification et classification des déchets : les déchets sont régulièrement classés en fonction de leur dangerosité et de leur impact environnemental. En 2024, SUCRIVOIRE a généré 42 tonnes de déchets classés dangereux soit 5,25% de déchets produits. Parmi ces déchets environ 95,23% ont été valorisés.
- Réduction des déchets : initiatives visant à réduire la production de déchets à la source, y compris le recyclage des déchets d'huile et l'utilisation de co-produits dans la fabrication d'engrais.

GRI 306-2 : DÉCHETS INDUSTRIELS NON DANGEREUX

Le Groupe SIFCA adopte une approche proactive pour gérer les déchets non dangereux :

- Recyclage et valorisation : en 2024, le Groupe a mis en place un programme de recyclage qui a permis de valoriser des déchets non dangereux générés, y compris le recyclage du carton, du plastique et des résidus agricoles.
- Sensibilisation à la gestion des déchets : des sessions de formation sont organisées pour sensibiliser les employés à la gestion des déchets et à l'importance du recyclage.

Tableau N°7 : Déchets générés par filière

Filière Désignation	SIFCA HOLDING	CAOUTCHOUC NATUREL	OLÉAGINEUX	SUCRE	TOTAL 2024
Déchets non dangereux générés	-	913	87711,04	759	89 383
Déchets dangereux générés	-	56	4630,04	42,00	4 728
Déchets générés destinés à élimination	-	90	3696,57	33,1	3 820
Déchets générés non destinés à élimination	-	749	101285	711,78	102 746

GRI 308

ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES FOURNISSEURS



GRI 308-1&2 : ENJEUX SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX DANS LA POLITIQUE D'ACHAT

Le Code de Conduite Fournisseur du Groupe SIFCA exprime nos attentes sociales et environnementales envers nos fournisseurs et sous-traitants. Il exige de chacun le respect de normes sociales strictes dans toutes leurs opérations, en vue de favoriser un partenariat éthique et durable. Ce code inclut les principes suivants :

- Interdiction du travail des enfants et du travail forcé : le travail des enfants est strictement interdit, conformément aux Conventions n° 138 et 182 de l'OIT, ainsi que toute autre forme de travail forcé.
- Respect de l'inclusivité et prévention des discriminations : nos fournisseurs doivent créer un environnement inclusif, en interdisant toute discrimination, harcèlement, intimidation, violence ou menace.
- Reconnaissance des droits des travailleurs : les fournisseurs doivent reconnaître les droits de leurs employés à former des syndicats ou autres associations de travailleurs.
- Salaire et avantages équitables : les salaires et avantages offerts doivent être conformes aux lois en vigueur et aux conventions collectives.
- Sécurité et hygiène au travail : les fournisseurs doivent offrir un environnement de travail sûr et hygiénique, ainsi que des installations d'hébergement adéquates.
- Prévention des risques professionnels : une attention particulière est portée à la prévention des accidents et blessures en réduisant les risques professionnels dans l'environnement de travail.
- Promotion de l'égalité des sexes : l'égalité des genres et l'égalité d'accès à l'emploi sont encouragées dans toutes les opérations.

Par ailleurs, la politique d'achats responsables du Groupe SIFCA définit des engagements clairs qui visent à garantir un processus d'achat transparent, équitable et aligné avec nos valeurs de responsabilité sociale et environnementale. Elle inclut les engagements suivants :

- Équité de traitement des fournisseurs
- Confidentialité des informations commerciales et techniques partagées par les fournisseurs
- Transparence et traçabilité tout au long du processus d'achat
- Prévention des conflits d'intérêts et de la corruption
- Respect de la politique de cadeaux et invitations
- Évaluation des coûts et impacts globaux pour des décisions d'achat durables
- Mise en place d'une démarche progressive d'achats responsables

Ces principes reflètent notre engagement à promouvoir des pratiques d'approvisionnement responsables et à établir des relations durables et équitables avec nos partenaires, en ligne avec nos valeurs et notre mission de développement durable.

GRI 204-1 : RESPONSABILITÉS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DANS LES RELATIONS AVEC LES FOURNISSEURS DE MATIÈRES PREMIÈRES

Au sein du Groupe SIFCA, nous nous engageons à établir des relations solides et équilibrées avec nos fournisseurs de matières premières, qu'il s'agisse de planteurs villageois, de coopératives ou de partenaires privés. À SUCRIVOIRE, environ 8 % des matières premières que nous transformons proviennent des plantations de canne à sucre villageoises, tandis qu'à PALMCI, 51 % de nos matières premières sont fournies par des planteurs privés.



Nous considérons ces partenariats comme des collaborations essentielles à la pérennité et à la durabilité de notre chaîne d'approvisionnement.

Dans cette dynamique, nous déployons une série d'initiatives pour soutenir nos fournisseurs et garantir une relation mutuellement bénéfique

- **Assistance technique et formation**

Nous offrons à nos planteurs et partenaires privés une assistance technique continue pour optimiser leurs pratiques agricoles et leur rendement. Cette assistance inclut des formations aux bonnes pratiques culturelles, en mettant l'accent sur l'utilisation de méthodes efficaces et durables

- **Fourniture de ressources essentielles**

Nous mettons à disposition de nos partenaires des services complémentaires essentiels, tels que la fourniture de plants de qualité, d'intrants agricoles adaptés et d'outillages agricoles pour améliorer la productivité des plantations.

- **Sensibilisation et éducation aux bonnes pratiques**

Nos sessions de formation et d'échanges vont bien au-delà des aspects techniques. Elles couvrent des thématiques sociales et environnementales cruciales, telles que :

- L'interdiction du travail des enfants : nous sensibilisons nos planteurs et partenaires à cette problématique en leur expliquant les enjeux liés aux Conventions de l'OIT.
- La protection de l'environnement et de la biodiversité : nous les encourageons à adopter des pratiques agricoles responsables, en préservant les ressources naturelles et en limitant l'impact écologique de leurs activités.
- La santé, la sécurité et les conditions de travail : nous veillons à ce que nos fournisseurs respectent les normes de sécurité et de bien-être au travail, tout en leur fournit l'encadrement nécessaire pour créer un environnement de travail sain et sécurisé.

- **Engagement envers des pratiques durables et responsables**

Nous intégrons des valeurs de durabilité dans chaque aspect de notre politique d'achat. En sensibilisant nos fournisseurs à nos politiques de durabilité et chartes éthiques, nous les accompagnons dans l'adoption de pratiques durables, responsables et respectueuses des droits humains et de l'environnement. De plus, nous menons des visites régulières auprès des planteurs pour vérifier la mise en œuvre de ces pratiques et leur apporter le soutien nécessaire à l'amélioration continue de leurs activités.

- **Suivi et évaluation**

Les agents d'encadrement agricole du Groupe SIFCA sont chargés de visiter régulièrement les plantations, afin de fournir un suivi technique, de vérifier les pratiques mises en place et de garantir que les planteurs respectent les engagements pris en matière de durabilité. Ils aident ainsi à améliorer le rendement à l'hectare tout en limitant l'expansion non durable des plantations et en encourageant des méthodes de travail respectueuses des normes environnementales et sociales.

En soutenant nos fournisseurs avec des formations, une assistance technique et un encadrement de qualité, nous contribuons à créer un impact positif à long terme sur toute notre chaîne d'approvisionnement de matières premières. Ces efforts témoignent de notre engagement envers des pratiques commerciales responsables et une chaîne de valeur durable, où les relations sociales et environnementales occupent une place centrale.

3202121



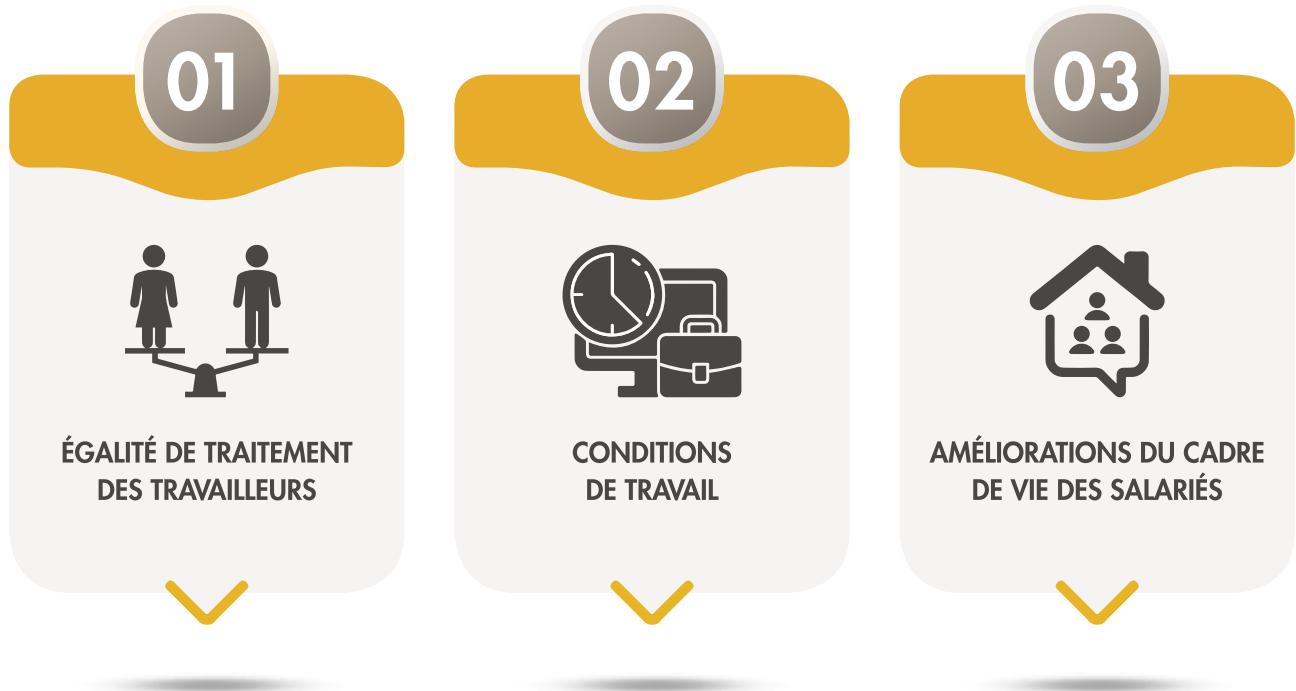
GRI 401

EMPLOI



GRI 401-1 : EMPLOI ET CONDITION DE TRAVAIL

Le Groupe SIFCA considère que sa première ressource est son capital humain. Nos collaborateurs représentent une force motrice essentielle, et nous nous engageons à assurer leur sécurité ainsi que les meilleures conditions de travail. Pour ce faire, nous nous concentrons sur nos enjeux stratégiques suivants :



L'objectif de ces initiatives est de doter nos équipes des moyens nécessaires pour maintenir notre position de leader dans l'agro-industrie, tout en étant l'entreprise la plus innovante et la plus durable, afin de servir au mieux nos clients.

Tableau N°8 : Répartition de l'effectif par âge

Filière Désignation	SIFCA HOLDING	CAOUTCHOUC NATUREL	OLÉAGINEUX	SUCRE	TOTAL 2024
Age ≤ 30 ans	4	3280	13478,385	2022	18784
30 < Age ≤ 50 ans	90	9046	10313,18601	3362	22811
Age > 50 ans	28	1495	1259,1	798	3580,1
Total	122	13821	25050,67101	6182	45176

Environ 50% des salariés du Groupe SIFCA ont un âge compris entre 30 et 50 ans.

Tableau N°9 - GRI 401-1 : Recrutement de nouveaux employés

Filière Désignation \	SIFCA HOLDING	CAOUTCHOUC NATUREL	OLÉAGINEUX	SUCRE	TOTAL 2024
Embauche Femme	7	1097	357	0	1461
Embauche Homme	8	2295	724	0	3027
Total	15	3392	1081	0	4488

Dans le cadre de notre engagement en faveur de l'équité des genres, la part des femmes recrutées au cours de cette année représente 33% du total des recrutements. Une illustration de l'implication croissante des femmes dans les affaires de l'entreprise.

Tableau N°10 - GRI 401-1 : Répartition des départs

Filière Désignation \	SIFCA HOLDING	CAOUTCHOUC NATUREL	OLÉAGINEUX	SUCRE	TOTAL 2024
Licenciement	2	216	135	1	354
Autres motifs de départ (retraite, abandon de poste, décès)	7	2628	593	11	3239
Total	14	3042	788	16	3860

Le taux de rotation du personnel au sein du Groupe SIFCA est d'environ 9%, avec un taux de démissions de 7 %.



GRI 401-3 : ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL - HEURES TRAVAILLÉES

Le Groupe SIFCA respecte les conventions internationales en matière de gestion du temps de travail, en veillant à éviter les heures supplémentaires non rémunérées. Dans nos usines de transformation de SUCRIVOIRE, des systèmes de pointage électronique permettent un suivi précis des heures travaillées, réduisant ainsi les risques de surcharge de travail.

Tableau N°11 : Heures travaillées par filière

Filière Désignation	SIFCA HOLDING	CAOUTCHOUC NATUREL	OLÉAGINEUX	SUCRE	TOTAL 2024
Heures Travaillées	321 385	34 121 349	20 749 950	10 311 350	65 504 033

GRI 401-2 : CADRE DE VIE DES SALARIÉS

Pour améliorer la qualité de vie des travailleurs, Le Groupe SIFCA a investi dans des infrastructures sociales, telles que des logements et des centres de santé pour ses travailleurs et leurs familles. En 2024, PALMCI a réalisé 100% des rénovations prévues par la Direction.



GRI 403

SANTÉ ET SÉCURITÉ

AU TRAVAIL



GRI 403-1&2 : SANTÉ & SÉCURITÉ AU TRAVAIL

La Santé et la Sécurité au travail, priorité numéro un du Groupe SIFCA

Au-delà d'être un enjeu prioritaire pour nous, la santé et la sécurité de nos salariés, sous-traitants, fournisseurs et visiteurs sont au cœur de nos préoccupations. La charte Santé et Sécurité au Travail, déployée dans tous les métiers du Groupe SIFCA, formalise notre engagement et exige le respect rigoureux des règles et procédures pour garantir un environnement de travail sûr et sain.

Nos principales actions en matière de santé et de sécurité incluent :

- L'évaluation des risques : anticipation et gestion des risques liés aux opérations, y compris ceux générés par les évolutions de nos activités.
- Les inspections régulières : vérifications fréquentes pour assurer la sécurité des équipements et l'application rigoureuse des consignes de sécurité.
- Les équipements de protection individuelle (EPI) : fourniture et utilisation obligatoire des EPI adaptés selon les tâches.
- La manutention sécurisée des substances dangereuses : procédures strictes pour manipuler les produits chimiques et substances dangereuses.
- La prévention des facteurs de stress : mesures de réduction du bruit et d'autres facteurs de stress au travail.
- L'analyse des incidents et accidents : Signalement systématique et analyse des causes profondes pour prévenir la répétition des incidents et des accidents.

En complément, des pictogrammes de sécurité sont disposés sur tous nos sites pour rappeler les comportements et règles de sécurité à observer.

Formation et sensibilisation continue

Pour maintenir un haut niveau de vigilance, des sensibilisations sont organisées régulièrement sur nos sites, notamment lors des «safety talk» tenus chaque matin. Tous les sous-traitants reçoivent une induction sécurité avant de débuter leurs activités sur nos sites, assurant leur compréhension des règles et procédures essentielles.

Les Directions/département/services Développement Durable veillent à la mise à jour et à la communication continue des prescriptions légales et techniques en matière de santé et sécurité au travail. Toutes ces mesures sont mises en œuvre pour réduire les risques d'accidents et protéger l'intégrité physique et psychologique de nos collaborateurs.

Notre engagement est clair : assurer des conditions de travail sûres et promouvoir une culture de santé et de sécurité qui protège chaque individu.

Un engagement ferme malgré les défis

Malgré tous les efforts déployés pour garantir un environnement de travail sûr, nous avons malheureusement enregistré 216 accidents de travail qui ont nécessité 21374 jours d'arrêt au cours de l'année 2024. Chaque accident de travail est pour nous un rappel de l'importance vitale de notre mission en matière de prévention des risques et de protection de nos collaborateurs.

Ces événements nous encouragent à redoubler d'efforts pour renforcer nos dispositifs de santé et sécurité au travail, en analysant les causes profondes de chaque accident afin d'identifier les améliorations nécessaires. Nous restons résolus à poursuivre nos actions de sensibilisation, de formation et d'inspection pour faire de la santé et de la sécurité une priorité sans compromis et garantir à chacun un environnement de travail sûr et sain.

Tableau N°12 - GRI 403-2 : Résultat des accidents de travail, taux de fréquence et de gravité

Désignation \ Filière	SIFCA HOLDING	CAOUT-CHOUIC NATUREL	OLÉAGINEUX	SUCRE	TOTAL 2024
Accident du Travail	0	52	29	135	216
Jours d'arrêt liés aux accidents	0	1111	19410	853	21374
Heures totales travaillées	321 385	34 121 349	20749950	10311350	65 504 033
Taux de fréquence des accidents	0	1,52	1,40	13,09	3,30
Taux de gravité des accidents	0	0,03	0,94	0,083	0,33

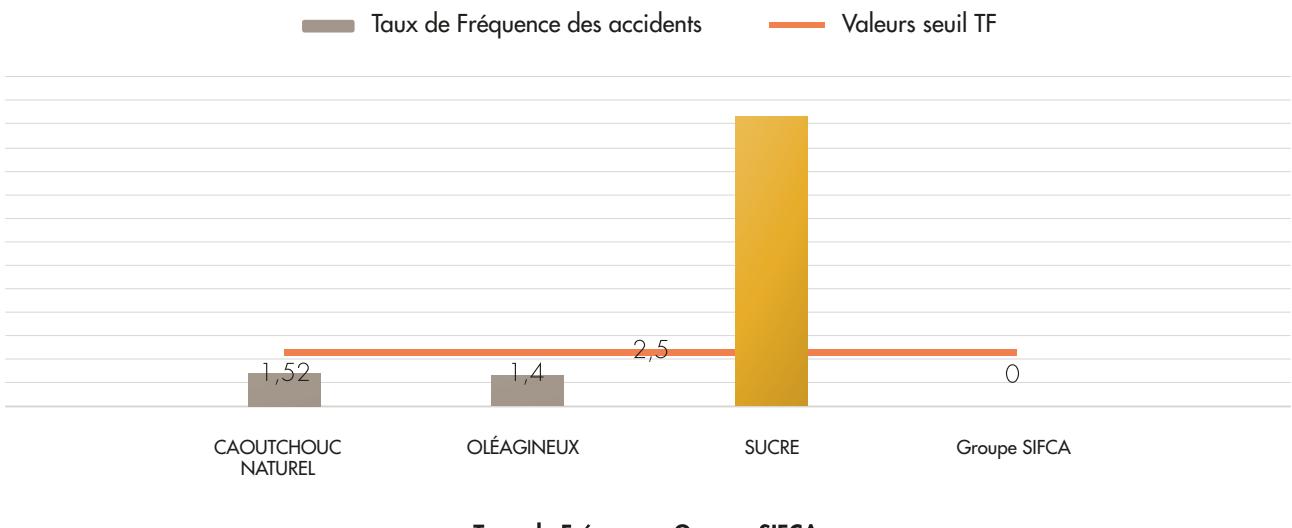
La filière sucre enregistre un nombre d'accidents de travail plus élevé, en raison de la pénibilité des tâches, majoritairement manuelles, qui caractérisent toutes les étapes de la récolte.

Tableau N°13 : Accidents de travail & jours d'arrêt

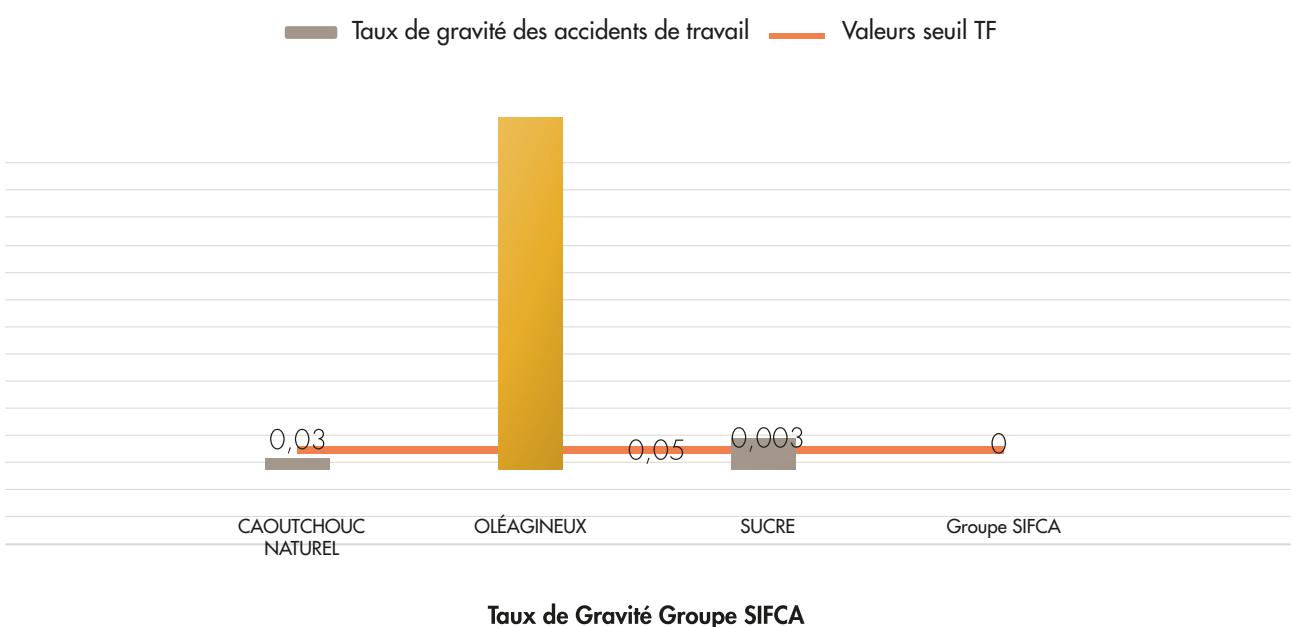
	Accident du Travail	Jours d'arrêt liés aux accidents
■ CAOUTCHOUC NATUREL	52	1111
■ OLÉAGINEUX	29	19410
■ SUCRE	135	853

Conscients de ces risques, nous continuons d'investir dans des mesures de prévention renforcées et des équipements adaptés pour soutenir nos équipes avec l'acquisition d'une coupeuse mécanique.

Au sein du Groupe SIFCA, le taux de fréquence (TF) des accidents de travail s'établit à 3,3, un niveau supérieur à la valeur seuil fixée à 2,5 soit une augmentation de 0,58



Ce graphique indique que, malgré nos efforts soutenus en matière de prévention, des accidents se produisent encore, en particulier dans les activités les plus exigeantes physiquement. Toutefois, notre taux de gravité (TG) s'élève à 0,33 contre 0,035 en 2023 soit une augmentation de 0,295, un niveau supérieur à la valeur seuil de 0,05.



GRI 403-3 : LES MALADIES PROFESSIONNELLES

La notion de maladie professionnelle peut être la conséquence de la pénibilité au travail. Pour ce faire, des évaluations des risques professionnels au poste de travail sont régulièrement effectuées. Une cartographie des risques au poste est établie et des mesures de protection sont mises en œuvre pour protéger et améliorer les conditions de travail des travailleurs.

En Côte d'Ivoire, la liste des maladies professionnelles reconnues par l'organisme de la sécurité sociale (Caisse Nationale de Prévoyance Sociale) établit aujourd'hui 45 tableaux. Sur l'ensemble de ces tableaux de maladies professionnelles indemnarisables (MPI), seuls 7 tableaux couvrent le champ d'activités du Groupe SIFCA.

Tableau N° 4

Affections professionnelles provoquées par le benzène... (Carburant, réactifs de laboratoire) ;

Tableau N° 7

Tétanos professionnel (travaux agricoles et industriels exposant au bacille tétanique)

Tableau N° 40

Affections dues au bacille tuberculeux (personnel de soins) ;

Tableau N° 42

Surdité provoquée par des bruits lésionnels (scieurs, ouvriers fabrication, standardiste, ateliers mécaniques) ;

Tableau N° 43

Affections professionnelles provoquées par le bois (scieurs) ;

Tableau N° 44

Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail (culture, usine) ;

Tableau N° 45

Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention manuelle de charges lourdes (culture, usine, services de santé).

Nous adhérons également aux dispositions prévues par les conventions collectives interprofessionnelles au niveau national qui imposent diverses obligations particulières aux entreprises notamment :

- La mise en place d'un Comité Santé Sécurité au Travail
- La participation des représentants des travailleurs aux inspections, audits et investigations des accidents relatifs à la santé et à la sécurité
- Les inspections périodiques

Cependant, nous n'avons pas signé de nouveaux accords avec les représentants du SST en matière de santé et de sécurité au travail au cours de cet exercice de reporting.



GRI 404

FORMATION ET ÉDUCATION



GRI 404-2 : FORMATION ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Le développement des compétences par la formation est une priorité pour le Groupe SIFCA, car il contribue à renforcer la performance des collaborateurs, à accroître leur employabilité et à soutenir leur progression professionnelle.

Pour améliorer notre performance en matière environnementale et sociale (E&S) et atteindre nos objectifs de développement durable (DD), nous identifions des besoins de formation spécifiques. Ces formations, conçues pour répondre aux exigences nationales et internationales, favorisent la synergie entre métiers et apportent des compétences adaptées aux enjeux prioritaires.

La procédure de gestion des formations du Groupe SIFCA permet de répondre efficacement à ces besoins. Elle garantit à chaque salarié l'accès aux formations adéquates pour satisfaire les attentes des parties prenantes et maintenir notre niveau de performance opérationnelle. Ce dispositif vise aussi à promouvoir l'intégration et l'évolution professionnelle de chaque salarié, en offrant un parcours personnalisé comprenant des formations métiers et des sessions de développement personnel et professionnel.

En complément des formations initiées par les Ressources Humaines, les besoins individuels sont recensés chaque année lors des évaluations professionnelles. Chaque collaborateur peut exprimer ses souhaits de formation, et les Ressources Humaines ajustent les plans en fonction des orientations stratégiques annuelles, des ressources internes disponibles, et des exigences légales en vigueur. Cela garantit le développement des compétences des salariés tout en répondant aux attentes du Groupe en matière de performance et de satisfaction.

En 2024, environ 35% des travailleurs du Groupe SIFCA ont bénéficié d'au moins une formation dont 23% sont des femmes, témoignant de notre engagement à renforcer les compétences de nos équipes. En moyenne, chaque collaborateur a ainsi reçu plus de 10 heures de formation. Ces investissements dans le développement des compétences permettent de soutenir la croissance professionnelle de nos salariés tout en renforçant notre performance globale.

Tableau N°14 : Heures de formation des salariés par filière

Filière Désignation	SIFCA HOLDING	CAOUTCHOUC NATUREL	OLÉAGINEUX	SUCRE	TOTAL 2024
Nombre total heures de formation	467	256322	45448	13086	315 323
Nombre de salariés formés	17	7769	1945	331	10062
Nombre total d'heures de formation dispensées aux femmes	40	60464	5003	304	65811
Nombre de salariés femmes formées	7	2038	235	9	2289
Nombre d'heures de formation / an / salariés	3,8	17,7	5,7	2,1	10,9

GRI 405

DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES



GRI 405-1 : DIVERSITÉ DES ORGANES DE GOUVERNANCE ET DES EMPLOYÉS

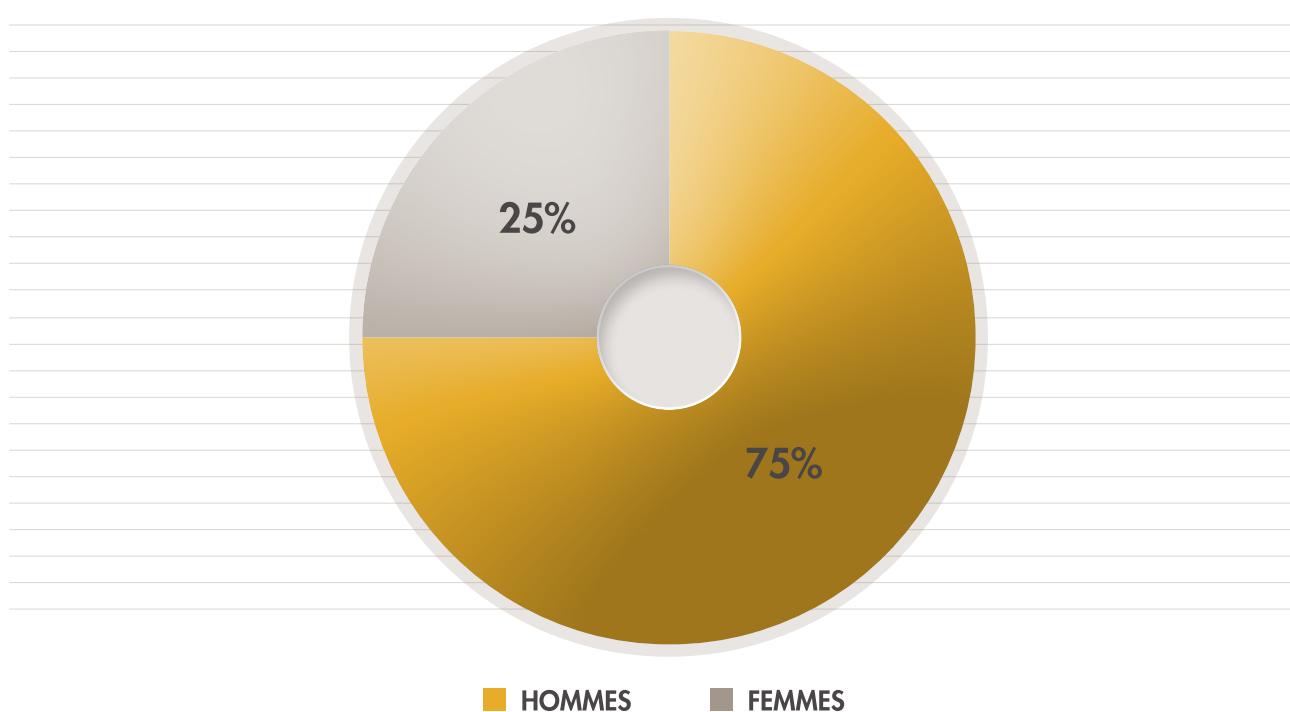
Pour le Groupe SIFCA, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est fondamentale et nécessite qu'aucune forme de discrimination n'existe et ne soit tolérée, tant dans les conditions d'accès à l'emploi et à la promotion, que dans la politique salariale et les autres déterminants des conditions de travail. La diversité des employés et des cultures représentées au sein du Groupe constitue un formidable atout. Dans le cadre de ses orientations fondamentales, le Groupe SIFCA veut résolument offrir à ses salariés une égalité de chance en termes de reconnaissance, de progression individuelle et de parcours de carrière, quelles que soient leurs origines ou leurs croyances.

Tableau N°15 : Répartition de l'effectif par genre

Désignation \ Filière	SIFCA HOLDING	CAOUTCHOUC NATUREL	OLÉAGINEUX	SUCRE	TOTAL 2024
HOMMES	82	11244	6490	5040	22856
FEMMES	40	3263	2946	1181	7430
TOTAL	122	14507	9436	6221	30286

La politique RH du Groupe milite pour une représentation d'hommes et de femmes plus équilibrée, avec des valeurs de respect des droits de la femme. Le pourcentage de femmes dans l'effectif total du Groupe en fin d'exercice 2024 est d'environ 25%. Une hausse de 5% par rapport à l'année dernière.

Répartition des effectifs par genre



GRI 405-2 : RATIO DU SALAIRE DE BASE ET DE LA RÉMUNÉRATION DES FEMMES ET DES HOMMES

Tableau N°16 : numérotation

	SIFCA	CAOUTCHOUC NATUREL	OLEAGINEUX	SUCRE
Rémunération Homme (FCFA)	2 611 075 092	30698756150	21 391 207 018	8 135 761 324
Rémunération Femme (FCFA)	1 235 369 598	7203741090	2 778 791 750	1 129 943 854

Le Groupe SIFCA gère les évolutions de salaire en tenant compte de l'augmentation du coût de la vie dans chaque pays et évalue régulièrement l'adéquation entre les niveaux de rémunération appliqués par postes et ceux offerts par le marché du travail. Des évaluations individuelles sont faites et permettent régulièrement de gérer les évolutions de carrières et des rémunérations. Le Groupe applique également les principes de non-discrimination dans sa politique de rémunération et d'évolution de carrière.





GRI 406

LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION



En matière de Discrimination et Harcèlement, le Groupe SIFCA, adhère aux valeurs selon son code de conduite.

Cet engagement est formalisé à l'article 3.7 du Code de Conduite du Groupe, qui est communiqué et signé par tous les employés de chaque filiale. Le Groupe ne veut tolérer aucune discrimination, ni harcèlement quel qu'il soit, fondé notamment sur la race, l'ethnie, le sexe, l'âge, la religion, ou les opinions politiques ou syndicales. Pour ce faire les directeurs, responsables, et employés veilleront à :

- Toujours traiter les collègues et collaborateurs avec respect et courtoisie ;
- Toujours s'abstenir de toute forme de violence et de harcèlement sur le lieu de travail, c'est à-dire de tout comportement qu'un individu raisonnable pourrait considérer comme dégradant, humiliant, discriminatoire ou comme une forme d'intimidation (utilisation d'insulte, de plaisanteries grivoises, d'un langage vulgaire, de moqueries) ;
- Ne pas diffuser, afficher ou promouvoir des messages ou images offensants ;
- Ne pas faire de remarque indécente concernant le corps ou l'apparence physique d'un employé ;
- Ne jamais permettre que des facteurs comme la race, la religion, la couleur de la peau ou encore l'orientation sexuelle déterminent des décisions d'offre d'emploi, d'embauche, de classification, de formation, d'apprentissage, de promotion, de taux de salaire, de transfert, de mise à pied ou de licenciement (ni tolérer que d'autres prennent des décisions en fonction de tels facteurs) ;
- Ne jamais permettre que des handicaps physiques déterminent des décisions relatives au travail, à moins que de tels handicaps n'empêchent une personne d'effectuer son travail en toute sécurité et que le poste ne puisse être adapté.

GRI 406-1 : CAS DE DISCRIMINATION ET MESURES CORRECTIVES PRISES

Aucun cas de discrimination n'a été recensé dans le Groupe pendant la période de reporting.



GRI 407

LIBERTÉ SYNDICALE

ET NÉGOCIATION

COLLECTIVE



GRI 407-1 : LIBERTÉ SYNDICALE ET NÉGOCIATION COLLECTIVE

Le Groupe SIFCA adhère complètement aux réglementations locales dans chaque pays d'intervention et soutient les principes de liberté d'association et de négociation collective établis par l'Organisation internationale du travail (OIT).

Convaincu que le dialogue social est essentiel pour garantir l'équilibre entre les collaborateurs et la direction, le Groupe veille à maintenir des relations constructives avec les représentants syndicaux de ses salariés. Chaque entité favorise des cadres de rencontre réguliers pour encourager les échanges et la négociation d'accords permettant d'améliorer les conditions de travail. Cette approche proactive vise également à anticiper les éventuelles crises pouvant affecter les performances attendues.

Au niveau de PALMCI, les rencontres avec les délégués du personnel se font en deux étapes. Dans un premier temps au niveau des UAIs, où les rencontres entre les délégués du personnel et la direction de l'UAL se font chaque mois, puis au niveau du siège où les rencontres se font trimestriellement ou semestriellement.

À SAPH, les représentants du personnel sont renouvelés par élection. Ils sont consultés et associés aux décisions touchant les travailleurs. Au cours de l'année 2023, le nouveau code du travail en Côte d'Ivoire a été largement expliqué au personnel de la SAPH avec des sessions particulières pour les représentants du personnel.



GRI 408

TRAVAIL DES

ENFANTS



GRI 408-1 : OPÉRATIONS ET FOURNISSEURS PRÉSENTANT UN RISQUE SIGNIFICATIF DE CAS DE TRAVAIL DES ENFANTS

Concernant ses principaux fournisseurs, des comités locaux de veille ont été installés au sein des communautés afin de sensibiliser efficacement sur l'utilisation des enfants dans les plantations. Le code fournisseur interdit l'utilisation des enfants et la signature de ce code les engage de fait. En 2024 aucun cas de travail des enfants a été signalé nécessitant une déclaration à l'administration locale.

S'engager dans une démarche d'amélioration continue est un cercle vertueux qui nécessite une collaboration et un accompagnement de nos fournisseurs dans l'amélioration de la qualité environnementale et sociale de leurs offres qui peuvent indirectement avoir un impact négatif sur notre image. Cela n'exclut pas d'être exigeant sur les pratiques de nos fournisseurs et d'envisager une exclusion définitive de certains fournisseurs non alignés de notre liste. Aucune exclusion n'a eu lieu en 2024.

Le risque de travail forcé ou obligatoire est faible au sein du Groupe. Nous nous efforçons de garantir des relations de travail librement choisies et exemptes de menaces, conformément aux législations nationales, et à la charte « Engagement sur le travail des enfants » du Groupe SIFCA. Le Groupe, à travers sa politique de lutte contre le travail des enfants, s'engage à ne pas employer d'enfants ni dans ses usines ni dans ses plantations, ni à travers ses prestataires. Toutes les filiales du Groupe applique cette politique et veillent à son application stricte.



GRI 409

TRAVAIL FORCÉ OU OBLIGATOIRE



GRI 409-1 : OPÉRATIONS ET FOURNISSEURS PRÉSENTANT UN RISQUE SIGNIFICATIF DE TRAVAIL FORCÉ OU OBLIGATOIRE

Le travail forcé est condamné et proscrit au sein du Groupe SIFCA. Concernant ses principaux fournisseurs, le respect des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT), incluant l'interdiction du travail forcé, est inséré dans le code fournisseur du Groupe.

En 2024, aucun des fournisseurs ne s'est révélé en porte à faux sur ce critère.



GRI 411

DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES



GRI 411-1 : CAS DE VIOLATIONS DES DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES

Depuis l'adoption de l'engagement Zéro Déforestation, nous avons activé des outils de gestion environnementale et sociale dans le cadre de nouvelles acquisitions, de projets d'extension et de dialogue avec les communautés.

De même, les nouvelles acquisitions ont fait l'objet d'études de HCV/HCS et du déclanchement du processus de Consentement Libre, Eclairé et Préalable (CLIP). Ceci, afin de s'assurer que les droits des communautés et détenteurs de droit d'usage à la terre ne sont pas violés. Ce processus conduit aussi à une consultation participative des ayants-droits à des fins de compensations équitables le cas échéant. Par ailleurs, des réunions périodiques avec les communautés sont organisées sur une base trimestrielle. Un mécanisme de règlement des plaintes a été mis en œuvre pour permettre à toute personne mécontente d'une situation, de l'exprimer et recevoir en retour une réponse. Au Libéria (CRC), il a été mis en place une plateforme d'échange et de discussion multipartite (communautés, associations locales, ONG, entreprise, représentants de l'Etat) dénommée : l'initiative des parties prenantes pour l'agriculture durable (SASI) et un comité de liaison communautaire. Le responsable des relations avec les communautés est responsable de l'organisation des réunions avec les communautés et du respect des décisions adoptées.



GRI 413

COMMUNAUTÉS

LOCALES



Les relations positives et mutuellement bénéfiques avec nos communautés locales et environnantes sont essentielles à la mise en œuvre de notre stratégie Environnementale et Sociale (E&S). Nous collaborons étroitement avec elles pour bâtir des relations fondées sur le partenariat, l'intégrité et le respect mutuel, tout en maintenant un dialogue ouvert à travers notre Cadre Permanent de Dialogue (CPD), un espace structuré pour échanger.

Les CPD jouent un rôle central dans la gestion de nos relations communautaires et l'accomplissement de nos projets sociaux. Cette importance est intégrée dans l'ensemble de nos pratiques, avec une procédure de gestion communautaire dédiée. Celle-ci reflète l'intégralité de nos valeurs et principes de gestion, assurant que nos interactions sont toujours alignées avec nos engagements éthiques et notre volonté de promouvoir un développement communautaire durable.

En 2024, SUCRIVOIRE a réalisé 8 Cadres Permanents de Dialogue (CPD) avec ses communautés sur l'ensemble de ses deux sites. Ces rencontres avaient pour but les points suivants :

- Sensibiliser les membres des communautés à l'importance de la déclaration des naissances à l'état civil ;
- Poursuivre le programme de réhabilitation des logements des travailleurs ;
- Élaborer et mettre en œuvre le programme d'activités des CPD ;
- Mettre en œuvre les plans d'action issus des dialogues communautaires ;
- Définir la feuille de route des projets sociaux ;
- Intensifier la lutte contre le travail des enfants ;
- Développer des projets d'autonomisation des femmes.

Du côté de PALMCI, 29 CPD ont été réalisés en 2024, pour l'ensemble des communautés concernées. En complément de ces dialogues, PALMCI a mis en place, avec l'appui des communautés locales, 41 comités de vigilance dédiés à la lutte contre les pires formes de travail des enfants. Ces sous-comités des CPD viennent renforcer notre engagement pour le bien-être des enfants et la sécurité sociale au sein des communautés.

Chez SIPH ces rencontres servent au processus de sélection, validation et réalisation de projets. Elles s'articulent autour de cinq axes qui sont : économie, éducation, santé, logement, environnement. Elles ont permis ainsi de réaliser 59 projets communautaires pour une valeur de 872 611€ soit environ 571 913 688 FCFA.

GRI 413-1, 413-2 : INCLUSION SOCIALE ET DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Nous aspirons à établir des liens positifs et durables avec nos communautés locales en favorisant un dialogue ouvert, en prenant en compte leurs préoccupations et en leur partageant les nôtres. Nous nous engageons également à générer des impacts à long terme pour ces communautés, notamment par le recrutement de main-d'œuvre locale, la promotion des achats locaux et la réalisation de projets communautaires à fort impact positif.

En 2024, notre engagement pour le développement communautaire s'est poursuivi à travers la réalisation de projets validés lors des Cadres Permanents de Dialogue (CPD). Ce sont en tout huit (8) projets qui ont été retenus à l'issue des concertations avec les communautés parties prenantes de PALMCI, dont cinq (5) déjà réalisés. Il s'agit de la construction d'une cantine scolaire à Ehania ; la construction d'un logement pour instituteur à Toumanguïé ; En vue de garantir la potabilité de l'eau à ses communautés, PALMCI a également entrepris la construction d'un forage plus un château d'eau à GBAPET. 120 km de voirie nationale de NÉKA à KLOTOU ont par ailleurs été réhabilités.

Quant aux projets en cours de réalisation, ils portent sur la construction d'une école primaire avec 06 salles de classes et un bureau directeur équipés ; d'un bloc sanitaire de 3 portes (sur 2 ans), ainsi que la construction d'un château d'eau avec un forage plus adduction à IROBO, I.

De même, celles de SIPH ont bénéficié de 59 projets communautaires, illustrant l'importance de notre investissement social pour maximiser l'impact communautaire.

Ces projets sont structurés autour de quatre axes stratégiques : Éducation, Santé & Sport, Environnement, et Autonomisation des femmes, visant à soutenir un développement local durable.

SANIA Cie, filiale du Groupe, n'ayant pas de communautés directement rattachées à ses activités, a contribué significativement aux projets de la Fondation SIFCA en 2024. Avec un investissement de 70 millions de FCFA, SANIA Cie a participé à l'octroi de bourses d'excellence à travers la récompense des meilleurs élèves du Lycée de Dabakala ; à la semaine des thèses de l'UFR de médecine ; a été présente au festival Soukalo (qui récompense les meilleurs contributeurs au développement de Kibouo-Daloa, lors de la journée Internationale de l'Enfant). La filiale s'est aussi démarquée par sa contribution à la construction d'un Centre de nutrition destiné aux malades du cancer et accompagnants pour le CNRAO (Centre national d'Oncologie médicale et de Radiothérapie Alassane Ouattara). SANIA Cie était également au côté de la Fondation SIFCA lors de campagnes de sensibilisation et de dépistage de la drépanocytose. La subvention a aussi permis d'équiper le Groupement des femmes de Tiémélékro (en matériel agricole et engrains) ainsi que la coopérative des femmes Sidonobiel de Ketesso (Aboisso) qui a bénéficié d'un tricycle. Pour terminer, notons la construction d'une cantine scolaire à Boudroukou-Penda (Guitry) et d'une autre à M'Pokoi (Afféry) grâce à l'appui de SANIA Cie.

Les communautés de SUCRIVOIRE ont aussi bénéficié de projets. En 2024, l'entreprise a mutualisé ses efforts avec les communautés locales pour lutter contre les feux de brousse et renforcer les comités de vigilance contre le travail des enfants.

Par ailleurs, pour promouvoir l'excellence scolaire, des kits scolaires ont été remis aux trois meilleurs élèves de chaque classe dans les établissements situés à proximité de nos sites, soulignant notre engagement en faveur de l'éducation.

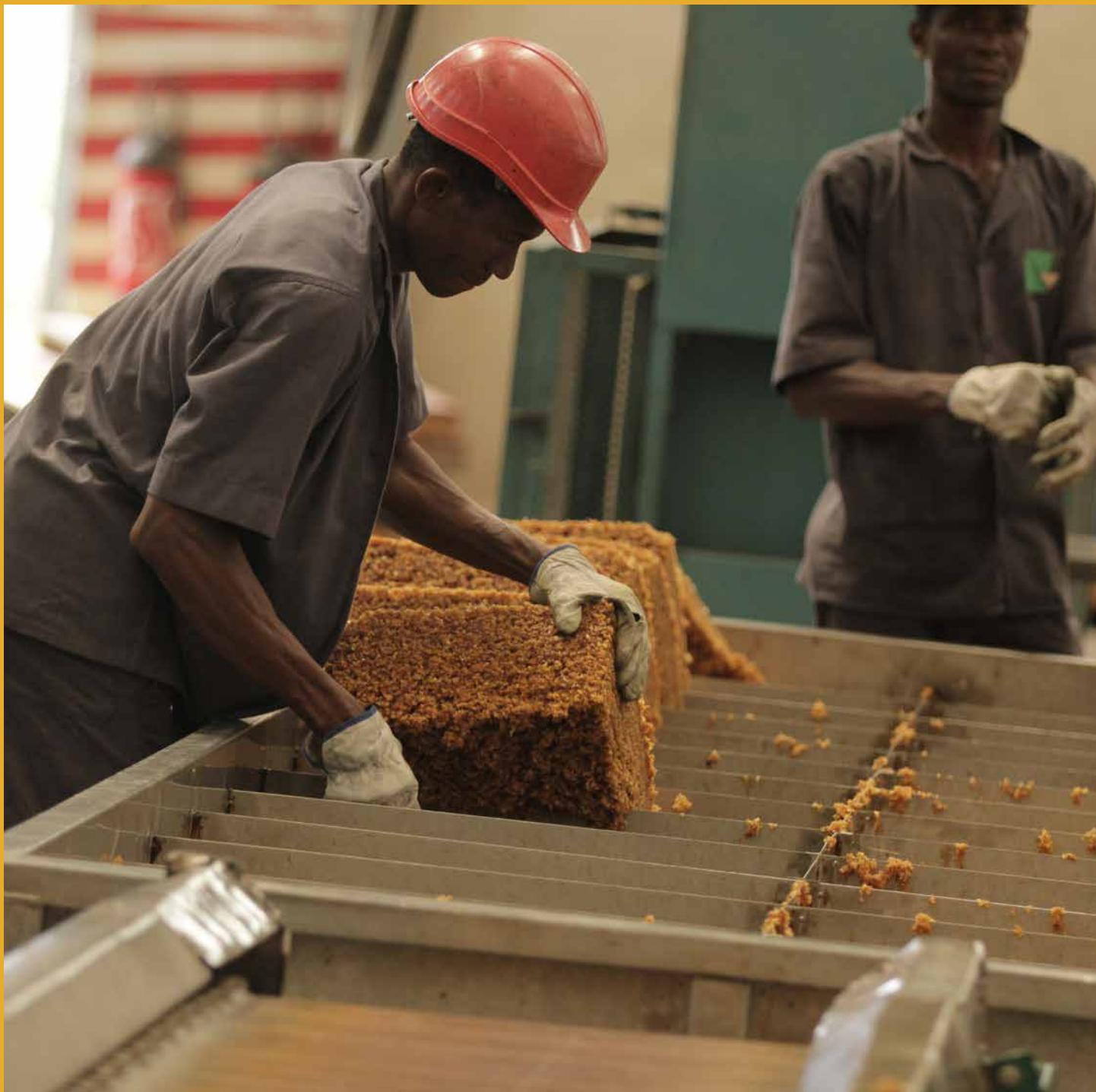


Tableau N°17 - GRI 413 : Répartition des projets communautaires

Désignation \ Filière	SIFCA	CAOUTCHOUC NATUREL	OLEAGINEUX	SUCRE	TOTAL 2023
Nombre de projets communautaires	-	59	5	-	64
Dépenses pour les communautés (F CFA)	-	571 913 688	185 078 346	-	756 992 034



MÉTHODOLOGIE DE REPORTING



1. NOTES METHODOLOGIQUES

Le présent document est le reporting RSE officielle du Groupe SIFCA. Il contient les réalisations et les performances de la filière oléagineuse en matière de développement durable pour l'année 2024.

Les informations contenues dans ce rapport ont été collectées et vérifiées en interne. Puis, un Organisme Tiers Indépendant (OTI) a réalisé des vérifications sur de nombreuses données quantitatives avant de valider les données contenues dans ce rapport. Les données vérifiées par l'OTI sont présentées à la page 61 et l'attestation de conformité et de la sincérité des données contenues dans ce présent reporting se trouve à la page 62. Ce mode de vérification des données est conforme aux normes de la GRI Sustainability Reporting Standards (GRI). Ce reporting a été rédigé en conformité avec les normes GRI 2016 : option de conformité essentielle. Ce rapport RSE du Groupe qui couvre la période du reporting allant du 1er janvier au 31 décembre 2024, est le quatrième du genre. Le premier rapport RSE de la filière est paru en 2021.

Dans le présent reporting, les données E&S de toutes des trois (3) filières du Groupe SIFCA ont été consolidées. La comparabilité des données par rapport aux données antérieures est disponible dans le présent document. Si des modifications ont eu lieu, elles sont explicitées dans les rubriques correspondantes.

Le cycle de déclaration du reporting RSE est annuel. La prochaine publication sera en 2025 et couvrira les réalisations et la performance RSE de 2024.

La rédaction du rapport développement durable et la définition de son contenu sont de la responsabilité du Département Développement Durable du Groupe SIFCA. Le contenu du reporting est défini puis produit selon deux critères précis : pertinence des thèmes liés aux enjeux RSE par rapport à l'activité de la filière et conformité vis-à-vis des normes GRI, option essentielle.

En termes de collecte des données, celle-ci s'appuie sur un processus de production et de récupération optimisé, notamment grâce à la formalisation des indicateurs et du périmètre du reporting au sein d'une smartsheet créée pour le reporting et déployée sur toutes les filiales des filières du Groupe

Cette optimisation porte également sur l'organisation et la formation d'un réseau de contributeurs spécifiquement formés sur les grandes thématiques du développement durable.

Toutes nos publications de rapport se trouvent sur notre site internet : www.groupesifca.com. Nous sommes à votre disposition pour besoin d'information sur notre approche de durabilité. L'adresse électronique suivante est dédiée aux personnes qui souhaitent nous donner leur avis, leurs attentes et leurs préoccupations sur ce rapport : communication@sifca.ci.

Données sociales, hygiène et sécurité.

Données sociales

Périmètre de consolidation : les effectifs indiqués, ainsi que leurs répartitions, correspondent à l'effectif total du périmètre. Les entités concernées sont SAPH, GREL, RENL et CRC. Les répartitions de ces effectifs correspondent aux effectifs présents au 31 décembre 2024.

Indicateurs : les indicateurs retenus sont ceux utilisés dans la gestion du personnel et des questions sociales de la Société. Ils reflètent les résultats de la politique RH.

Les données concernent plusieurs sujets : effectif, formation, absentéisme, relations sociales, diversité, recrutement, liberté d'association. En début d'exercice, les données sont recueillies par les contributeurs des directions et

département concernés. Si des données ne sont pas consolidées sur le périmètre total du Groupe, elles peuvent être extrapolées à partir des résultats disponibles sur le périmètre des entités, sous réserve que ce périmètre soit représentatif. Les effectifs formés sont les collaborateurs ayant été identifiés comme ayant suivi une ou plusieurs formations.

Les heures concernant une activité de formation sont comptabilisées. Les heures de formation peuvent intégrer les pauses déjeuner dans le cadre de formations durant toute une journée. Les meilleures pratiques des pays sont évaluées de manière régulière dans chacun des pays d'implantation du Groupe. Un processus d'amélioration continue de ces systèmes a été mis en place. Ils sont examinés chaque année en tenant compte des recommandations des objectifs de suivi pour les années suivantes.

Données hygiène et sécurité

Périmètre de consolidation : les indicateurs relatifs à la sécurité concernent 100% des sites tels que les usines, les plantations et les sites administratifs. Les indicateurs sécurité des usines, des plantations et des sites administratifs sont reportés intégralement.

Indicateurs : les indicateurs retenus sont ceux qui sont utilisés dans la gestion des sites du Groupe. Ils reflètent les résultats de la politique du Groupe en matière de santé sécurité. Les heures travaillées rendent compte du temps pendant lequel le personnel est exposé aux risques professionnels, y compris les heures de travail théorique. Elles incluent les heures supplémentaires. En revanche, elles ne prennent pas en compte les jours fériés ni les jours d'absence tels que les arrêts maladie et les congés rémunérés.

Données : les responsables développement durable locaux transmettent les données requises tous les mois dans un fichier de consolidation automatisé. Un processus d'amélioration continue du système de reporting a été mis en place. Les outils sont examinés chaque année, en tenant compte des objectifs de suivi pour les années suivantes (mise à jour des indicateurs à suivre ; amélioration de leur définition et amélioration du processus de communication, de suivi et de contrôle). Dans de rares cas, certaines données de l'année précédente et déjà publiées peuvent être modifiées lorsque des imprécisions ou erreurs sont découvertes après la clôture de l'exercice. Ces données sont tracées et font partie de la revue de cohérence annuelle, puis intégrées dans les données publiées.

Données environnementales

Périmètre de consolidation : les indicateurs relatifs à l'environnement concernent 100 % des usines et des sites administratifs. Quelques sites ne sont pas en mesure d'obtenir certaines informations (ex : prélèvement d'eau, génération de déchets, etc.) et peuvent faire appel temporairement à des estimations.

Indicateurs : les indicateurs retenus sont ceux utilisés dans la gestion des sites de la Société. Ils reflètent les résultats de la politique du Groupe en matière de SST.

Activité : l'activité des sites de SIPH est mesurée à partir des travaux de plantation, de la production usinée par les sites industriels et les heures travaillées prises en compte. Les heures travaillées sont celles effectuées sur site, y compris les missions avec ordre.

Gaz à effet de serre : les émissions de CO2 du Groupe sont calculées selon les règles définies par le GHG Protocol et suivies selon l'indicateur CO2.

Gestion de l'année de référence : l'année de référence pour le calcul des émissions de CO2 est 2024 avec un rappel de 2023. Les changements de méthodologies, les erreurs significatives et les modifications de périmètre font l'objet de reprécisions et de calcul.

SCOPE 01 : Les principales émissions sont liées au gaz (GPL, GNC, butane, acétylène), au diesel, à l'essence et dont les données de consommation sont issues des données entrées dans SAP. Les potentielles fuites de gaz réfrigérant des groupes froids ne sont pas pour le moment incluses dans les calculs. Les facteurs d'émission utilisés viennent de la Base Carbone de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie pour les combustibles fossiles : gaz naturel, fioul, etc., et du 4e rapport du GIEC (IPCC AR4).

SCOPE 02 : Les principales émissions sont liées à l'électricité, dont les données de consommation sont issues des factures du fournisseur. Les facteurs d'émissions utilisés viennent de la Base Carbone de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie pour les combustibles fossiles). L'ensemble des données est intégré mensuellement dans un logiciel de reporting interne.

SCOPE 03 : Les émissions du Scope 3 sont d'autres émissions indirectes qui se produisent dans la chaîne de valeur des entités déclarantes et provenant de sources que l'entreprise ne possède ni ne contrôle. Cela comprend les émissions en amont et en aval : transport et distribution auprès de fournisseurs externes, acquisition de matériel et émissions des petits exploitants. Des travaux sont déployés en interne afin de mesurer les émissions du scope 3 et les intégrer au reporting lors des prochains exercices.

Effluents : pour les sites industriels, la DCO (Demande Chimique en Oxygène) porte sur les volumes d'effluents en sortie d'usine.

Déchets : SIPH comptabilise les déchets générés sur l'ensemble de ses sites en catégorisant les déchets dangereux, non dangereux, destinés et non destinés à l'élimination.

Biodiversité : les inventaires de biodiversité, qui décrivent la situation réelle des sites en matière d'espèces et habitats présents sur la zone étudiée, sont réalisés par des consultants locaux et doivent être renouvelés chaque année.

Effectifs permanents : Les effectifs permanents correspondent aux employés embauchés en CDI et CDD. L'effectif présenté correspond aux effectifs payés en fin de période du reporting. Les effectifs temporaires correspondent aux employés présents sur site, embauchés par l'intermédiaire d'un prestataire externe. Le processus du reporting du nombre de travailleurs temporaires est basé sur des calculs de moyenne des travailleurs pour lesquelles des heures de travail ont été enregistrées sur le mois.

Embauches et départs : Les données publiées incluent uniquement les mouvements des travailleurs permanents (CDI-CDD), les travailleurs temporaires de SANIA Cie étant exclus. • Licenciements : Il s'agit des fins de contrat de travail du fait de l'employeur entraînant la sortie définitive du Groupe spécifiquement pour faute grave, motifs économiques et/ou pour réorganisation. Cet indicateur ne comprend pas les cas d'abandon de poste, les fins de CDD, ou les départs négociés. L'indicateur total départs comprend tous les motifs.

Les déchets des zones d'habitations : Les déchets des logements construits par le Groupe pour ses travailleurs et leurs familles, et ceux du siège ne sont pas inclus dans les indicateurs déchets. Les déchets reportés correspondent aux déchets générés par l'activité. Cependant, les consommations d'énergie et d'eau des zones d'habitation sont incluses dans les données consolidées publiées.

La consommation d'électricité : N'inclut que la quantité d'électricité achetée des réseaux externes. L'indicateur « consommation d'électricité achetée au réseau national » sur le site de SANIA Cie intègre la consommation de SIRDEL, une entité ne faisant pas partie de la filière oléagineuse et distincte de SANIA Cie.

(La conversion des quantités de bouteilles de gaz d'oxygène et d'acétylène en poids est faite avec les coefficients de calcul suivant : 1 bouteille d'oxygène = 10 kg et 1 bouteille d'acétylène = 5 kg.)

2. PÉRIMÈTRE

Le périmètre du reporting a pour objectif d'être représentatif des activités du Groupe.

En effet, le Groupe SIFCA compte 3 filières :

- Caoutchoc naturel avec 18 sites en Côte d'Ivoire, au Ghana, Nigéria, Libéria et un site administratif et commercial, présent en France.
- Oléagineux avec 9 sites et une raffinerie en Côte d'Ivoire et 1 site au Libéri
- Sucre avec 2 sites en Côte d'Ivoire

3. CHOIX DES INDICATEURS

Le reporting conformément aux normes GRI permet à une organisation de fournir un tableau complet de ses impacts les plus significatifs sur l'économie, l'environnement et les personnes, y compris les impacts sur les droits de l'homme, et comment elle gère ces impacts. Cela permet aux utilisateurs des informations de procéder à des évaluations et de prendre des décisions en connaissance de cause concernant les impacts de l'organisation et sa contribution au développement durable.

L'organisation doit se conformer aux neuf exigences de cette section pour effectuer le reporting conformément aux normes GRI.

GRI 1 Fondation 2021	GRI 2 Information générale 2021	GRI 2 information générale
GRI 200 performance économique	GRI 300 Environnement	GRI 400 Social et droits de l'homme

4. CONSOLIDATION ET CONTRÔLE INTERNE

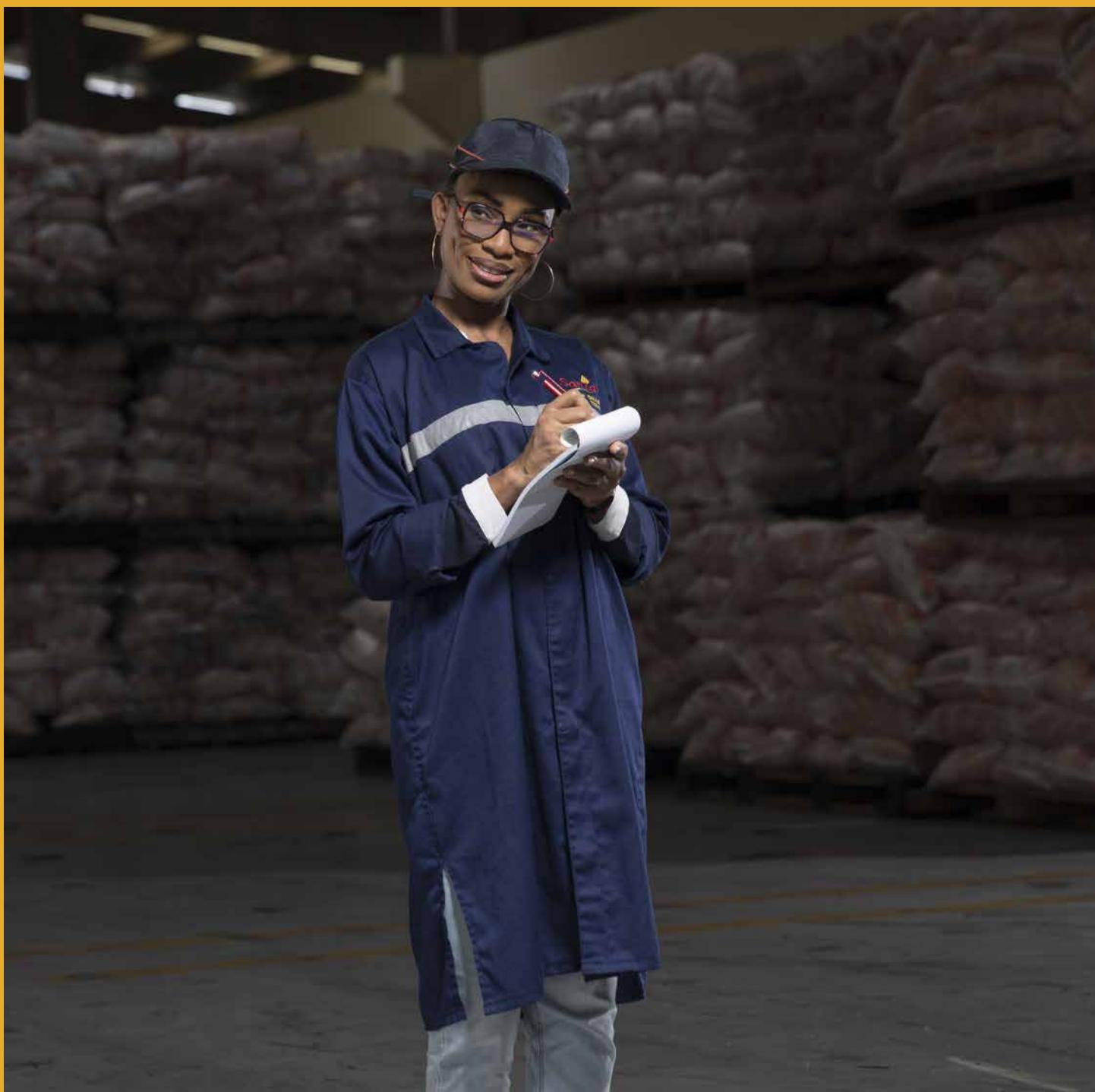
Les données environnementales, sociales et sociétales sont collectées auprès de chaque filiale grâce à des contributeurs qui les remontent au Groupe SIFCA. Les données sont contrôlées et validées par les entités elles-mêmes. Leur consolidation est réalisée en deux phases :

Etape 1 : Au niveau des filiales, chaque responsable en charge de développement durable collecte et consolide les données sur l'intégralité de son périmètre. Les données consolidées au niveau de la filiale sont ensuite mises à la disposition de la Direction Développement Durable du Groupe SIFCA.

Etape 2 : La Direction Développement Durable du Groupe SIFCA organise des missions de vérification des données remontées par les filiales. Elle consolide les données sur l'intégralité du périmètre à travers un fichier de consolidation et veille à leur cohérence.



ATTESTATION DE CONFORMITÉ



IMMEUBLE LONGCHAMP

2 BOULEVARD ROUME

PLATEAU

01 BP 3989

ABIDJAN 01

CÔTE D'IVOIRE

TÉL. : +225 27 20 31 77 00 FAX :

+225 27 20 21 02 78

www.forvismazars.com/ci/fr

SIFCA, S.A.

Attestation d'assurance modérée sur une sélection d'Informations sociales et environnementales, présentées en annexe, publiées dans le Rapport volontaire de développement durable du pôle oléagineux du Groupe SIFCA

Exercice clos le 31 décembre 2024

Forvis Mazars
Société anonyme au capital de 50 000 000 FCFA
RCCM CI-ABJ-01-1976-B14-18354 – Numéro contribuable 77 01 266 J
GROUPE SIFCA
Société Anonyme

Boulevard du Havre - Zone portuaire
Abidjan, Côte d'Ivoire
01 BP 1289 Abidjan 01

Attestation d'assurance modérée sur une sélection d'Informations sociales et environnementales, présentées en annexe, publiées dans le Rapport volontaire de développement durable du pôle oléagineux du Groupe SIFCA

Exercice clos le 31 décembre 2024

ATTEST. RSE 16-09-2025/TKS/FK

Aux Administrateurs de la société SIFCA S.A,

En notre qualité de vérificateur indépendant, membre du réseau Forvis Mazars, Commissaire aux Comptes du Groupe SIFCA, nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé, exprimant une conclusion d'assurance modérée sur une sélection d'Informations Environnementales et Sociales, du Rapport de développement durable du pôle oléagineux du Groupe SIFCA, présentées en annexe et préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 (ci-après respectivement les « Informations » et le « Rapport »), présentées de manière volontaire.

Les conclusions exprimées dans cette attestation, concernent uniquement ces Informations et non le Rapport pris dans son ensemble.

1. Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

1. Commentaires

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous formulons les commentaires suivants :

- Le périmètre de données vérifiées couvre 37 % des effectifs consolidés, et inclut les activités des Unités Agricoles Industrielles (UAI) de PALMCI situées au Centre et à l'Est de la Côte d'Ivoire, ainsi que les entités SANIA Cie et MOPP ;
- L'indicateur «Heures travaillées», présente une hétérogénéité dans les modalités de calcul. En effet, la qualification des heures travaillées théoriques varie selon les pratiques des sites et les processus mis en œuvre pour les extraire.

3. Préparation du Rapport volontaire de développement durable

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé (Procédures et méthodologie à jour) ou de pratiques établies, sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations, permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité des données entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans le Rapport.

4. Limites inhérentes à la préparation des Informations

Les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines Informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans le rapport.

5. Responsabilité de la société

Il appartient au conseil d'administration :

- De sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- D'établir un Rapport de présentation des politiques de développement durable menées, ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance ;
- Ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Le Rapport a été établi en appliquant le Référentiel de l'entité.

6. Responsabilité du Vérificateur Indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur la sincérité des Informations revues.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la Direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- Le respect par l'entité, des dispositions légales et réglementaires applicables à l'entité ;
- La conformité des produits et services aux réglementations applicables.

7. Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après, ont été effectués en application des dispositions de la norme internationale ISAE 3000 (révisée) et conformément aux pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA relatives à cette intervention.

8. Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues par le règlement N° 01/2017/CM/OHADA, portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA relatives à cette intervention.

9. Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 6 personnes, et se sont déroulés entre février 2025 et août 2025 sur une durée totale d'intervention de 25 semaines.

Nous avons mené des entretiens avec les personnes responsables de la préparation du Rapport représentant notamment la Direction de la Qualité et du Développement Durable, les Directions des Unités Agricoles Intégrées (UAI), la Direction des Plantations, les Ressources Humaines, et les Responsables Hygiène Sécurité et Environnement.

10. Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations. Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel, nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée.

En outre, nous avons mené les travaux suivants :

- nous avons pris connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques ;
- nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- pour les Informations présentées en Annexe, nous avons mis en œuvre :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence des indicateurs ;
 - des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures, et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices et couvrent entre 0 % et 90 % des données consolidées sélectionnées pour ces tests.
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble du Rapport, au regard de notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable, effectuée selon la doctrine des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA relatives à cette intervention ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Le Vérificateur indépendant,

Abidjan, le 15 septembre 2025

Forvis Mazars SA



Elvis D'OLIVEIRA

Associé

Annexe

Liste des sites audités :

- PALMCI Siège
- Unité Agricole Intégrée d'Iboké
- Unité Agricole Intégrée de Toumanguié
- Unité Agricole Intégrée d'Irobo
- SANIA Cie

Tableau des indicateurs entrant dans le périmètre d'audit sélectionné en 2024

Liste des indicateurs audités	
Nombre d'effectif présents, réparti par sexe	
Nombre de personnes formées et nombre d'heures de formation	
Heures travaillées	
Accidents du travail, jours d'arrêt associés	
Consommation d'énergies (électricité, GPL, diesel, essence, gaz)	
Politique de renforcement de suivi de la consommation d'eau	
Emissions de CO2	
Nombre de planteurs villageois	
Consommation d'engrais en plantation industrielle	
Déchets générés	
Consommation d'eau, auditiée à Blanc	





Siège Abidjan, Boulevard du Havre
01 BP 1289 Abidjan 01
Tél.: +225 21 75 75 75
Fax: +225 21 25 45 65
communication@sifca.ci
www.groupesifca.com